

SAGUENAYENSIA

Volume 13 — Numéro 1
Janvier - Février 1971

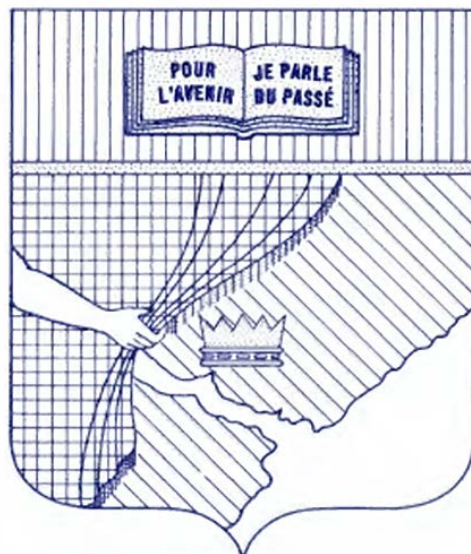
Revue

de la

Société Historique
du Saguenay

Ce numéro contient :

- * Hommage à nos annonceurs
- * Rapport de l'année 1970
- * Une colonie disparue
- * Les Jeux de cartes
- * Notes de Mgr D. Racine
- * Récréation linguistique
- * Oeuvre de Mgr Lapointe
- * Questions et réponses



JE DÉVOILE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Léonidas Bélanger, président
M. le curé Raymond Desgagné, vice-président
M. Raoul Fortin, secrétaire
M. Charles-A. Cooke, trésorier
Mgr Victor Tremblay, archiviste, conservateur du musée
M. le chanoine François Plourde
M. l'abbé Jean-Paul Simard
M. l'abbé Raoul La pointe
MM. Laurent Beaulieu
Jean-Claude Drolet
Sabin Caron
Wilfrid E. Dugal
Jean-Claude Larouche
Gérard Maltais
Edmond Pilote
Ben Vandal

COMITÉ D'HISTOIRE

M. Wilfrid-E. Dugal
M. l'abbé Raoul La pointe
M. Sabin Caron

COMITÉ D'ADMINISTRATION DE SAGUENAYENSIA

M. Wilfrid-E. Dugal, président
M. Sabin Caron, secrétaire-trésorier
Mgr Victor Tremblay, directeur
M. l'abbé Jean-Paul Simard
M. Léonidas Bélanger

COMITÉ DE RÉDACTION DE SAGUENAYENSIA

Directeur: Mgr Victor Tremblay
Rédacteur: M. l'abbé Jean-Paul Simard
Publicitaire: M. Armand Demers

Choix des collaborateurs: M. Jean-Claude Drolet
Lecture: révision: M. Rodolphe Gagnon
Édition: Soeur Marguerite Duchesne, s.c.l.m.
Expédition: M. Raoul Fortin
Secrétaire à la rédaction: M. Gilles Bluteau.

Aucune reproduction n'est autorisée sans le consentement écrit de l'auteur d'un article signé ou celui de la Société Historique du Saguenay pour les textes non signés.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY, 1970.



Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données¹ de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
 - Publications en ligne
 - Archives en ligne
 - Bibliothèque en ligne
 - Images en ligne
 - Capsules historiques
 - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

¹ Les bases de données disponibles peuvent varier.



Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 13 — Numéro 1

Janvier - Février 1971

SAGUENAYENSIA

Editorial

Directeur: Mgr Victor Tremblay
Président: M. Wilfrid-E. Dugal
Secrétaire-trésorier: M. Sabin Caron

HOMMAGE À NOS ANNONCEURS

ADRESSE:

C.P. 456
Séminaire de Chicoutimi
534 Est, Jacques-Cartier, Chicoutimi
Tél.: 549-2805

Imprimeur :

Le Progrès du Saguenay, Ltée
316, avenue Labrecque, Chicoutimi
Prix de l'abonnement: \$5.00 par an.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No 0840.
Dépôt légal 4e trimestre 1970
Bibliothèque nationale du Québec

Depuis toujours (à part une fois) nous avons groupé ensemble à la fin du numéro les annonces accordées à la revue *Saguenayensia*, cela à la fois pour mettre plus d'unité dans la suite des textes et pour permettre de repérer plus facilement l'une ou l'autre des annonces publiées.

L'inconvénient de ce procédé était d'exposer nombre des annonces à n'être pas remarquées par les lecteurs qui ferment le livre en arrivant à ces pages. Pour y remédier un peu, nous avons tâché d'adopter la meilleure disposition possible et de mettre à celles qui pouvaient s'y prêter certains détails propres à attirer l'attention.

Malgré tout et en dépit du fait que la collaboration de nos généreux annonceurs est consciemment désintéressée, cela ne leur rendait pas suffisamment justice. Quelques-uns nous en ont fait la remarque; nous avons fait un sondage et constaté que la plupart préféreraient voir leurs annonces distribuées parmi les textes des articles. Nous nous empressons de leur donner satisfaction... et justice.

Ces annonces sont pour nous une précieuse collaboration. Au point de vue financier, ce sont elles qui permettent la publication de notre revue et en conséquence nous donnent l'avantage d'étendre le champ des renseignements que nous fournissons aux étudiants de notre histoire régionale et à notre population; autant de personnes qui leur sont redevables du service qu'ils reçoivent de nous par cette revue.

À nos annonceurs elles apportent le témoignage de leur dévoué concours à notre oeuvre. Nous tenons à souligner ce fait. Personne ne refuserait de reconnaître la part qu'ont à cette oeuvre les auteurs des articles contenus dans la revue, mais il est facile d'oublier celle qu'apportent les annonceurs par leur indispensable coopération; il est opportun de rappeler cela à l'attention.

L'annonce a aussi une valeur documentaire. Elle affirme la présence et en même temps l'esprit de compréhension et les généreuses dispositions de ceux qui la souscrivent. Et dans une revue comme la nôtre, qui souvent demeure en collection comme source d'informations historique, tant chez les particuliers que dans les bibliothèques, les annonces sont autant de pages d'histoire en marge de celles des sujets traités ex-professo. Nous y voyons une certaine compensation en retour de ce qu'elles coûtent: compensation bien minime sans doute mais non sans valeur réelle et appréciable. Selon le mot de notre ami Damase Potvin, "peu de chose c'est beaucoup à côté de rien".

Nous sommes heureux de rendre hommage à ceux qui souscrivent des annonces à notre revue et de leur exprimer notre gratitude. Grâce à eux *Saguenayensia* vit, sert notre région et la fait connaître à ses propres habitants et à ceux de l'extérieur. Cela c'est beaucoup.

La direction

SOMMAIRE

	Pages
Editorial	1
Rapport annuel pour 1970 — Léonidas Bélanger	3
Une colonie disparue — Victor Tremblay	6
Les Jeux de cartes — Raoul Fortin	9
Quelques renseignements de Mgr D. Racine — Jean-Claude Drolet	12
Deux volumes nouveaux — V. T.	14
Récréation linguistique — André Blanchet	15
Mémoires d'un ancien: — L.-Ph. Pelletier	20
L'oeuvre sociale de Mgr Eugène Lapointe — Jean-Claude Drolet	22
Questions et réponses	27
Charade	27
Connaissons notre localité	28

Société Historique du Saguenay

Rapport annuel pour 1970

L'année 1970 fut pour la Société Historique du Saguenay une année quelque peu différente en ce sens que nous eûmes à faire face à des problèmes particuliers et qui ne se rencontrent pas tous les jours.

Parmi ces problèmes, quatre sont d'une importance vitale pour la survie ou la bonne marche de la société.

L'un est la réouverture du musée du Saguenay. La Société possède près de 15,000 pièces diverses, souvenirs de notre passé et faisant partie de l'héritage culturel de notre région.

Lorsque l'on connaît l'importance d'un musée comme le nôtre, on accepte mal que des valeurs de ce genre dorment d'un sommeil paisible dans de vastes entrepôts.

Un musée, c'est une leçon de chose, c'est un cours d'histoire en puissance et qui frappe particulièrement les yeux.

Pour un centre qui se veut culturel comme Chicoutimi, un pareil état de chose, une semblable indifférence étonnent et nous surprennent.

Un musée de cette importance doit avoir un toit convenable, à l'abri des intempéries et des dangers d'incendie, tout autant que des vols et de toutes détériorations possibles dues au manque de conditions physiques normales pour des valeurs de cette catégorie.

Depuis trop longtemps le Musée dort dans les caves du Séminaire, il est temps qu'il soit à nouveau en position de servir la population pour laquelle il a été constitué, pour son édification et son usage.

Actuellement certains projets sont en chantier et je souhaite qu'avant longtemps la solution miracle se présente et que prochainement la Société Historique du Saguenay puisse livrer son Musée en tant que contribution visible et pratique pour l'édification et l'instruction de tous.

Pour la Société Historique du Saguenay ce sera là un sérieux problème de réglé et pour le public chercheur et curieux, le musée sera un apport considérable au développement et à la connaissance d'un passé culturel et artistique, artisanal ou industriel.

Un autre problème d'importance, c'est le logement définitif et permanent de nos archives qui constituent la base de notre source de documentation.

Depuis 1934 que le Petit Séminaire de Chicouti-

mi héberge les archives de la Société et cela gratulièrement. Je les en remercie chaleureusement; ce service rendu à l'histoire régionale est tout à l'honneur de cette vénérable institution d'enseignement de chez nous.

Aujourd'hui les bâtisses du Séminaire ont été vendues à une institution d'enseignement et il faut envisager comme possible la nécessité de déménager ailleurs notre centre d'informations. Afin d'éviter d'être un jour ou l'autre pris au dépourvu, nous avons le devoir de trouver quelque part un endroit convenable où nous pourrions loger ce lot immense de documentation, un lieu qui serait facile d'accès pour les chercheurs, bien pourvu en espace, en vue de l'avenir, et surtout proportionné à nos faibles moyens financiers. Cela n'est pas facile.

En ce domaine aussi, des solutions sont à l'étude et s'orientent vers un mieux sensible, convenable et acceptable pour tous.

La Société publie depuis 12 ans une revue d'une haute valeur documentaire et de belle tenue.

Cette revue, SAGUENAYENSIA, est un auxiliaire précieux pour les fervents de la petite comme de la grande histoire de la région. C'est une contribution à l'histoire indispensable qu'il faut à tout prix maintenir et répandre davantage, non seulement dans notre milieu mais aussi à l'extérieur de la région où elle nous fait mieux connaître et apprécier.

La revue, par ses articles nombreux rend de grands services à la recherche et est une tribune nécessaire à nos collaborateurs, qui lui fournissent une matière intéressante, fruit souvent de longues études et de laborieuses recherches.

Reposant trop uniquement sur son directeur, Mgr Victor Tremblay, la grave maladie de ce dernier, en fin de 1969 et début de 1970, nous a fait voir la nécessité d'une meilleure organisation en ce domaine.

La Société a décidé de former un comité de la revue pour l'alimenter en articles, assurer sa parution aux dates prévues, son expédition et voir à tout ce qui la concerne.

Mgr Victor Tremblay en est toujours le directeur attitré, mais nous lui avons donné une équipe de collaborateurs qui forme autour de lui une force plus grande de travail et une meilleure sécurité pour l'avenir. Ce comité, à l'œuvre depuis 1970, acquiert avec le temps de plus en plus d'expérience et offre une collaboration effective.

Actuellement, la Société étudie une formule per-

mettant d'étendre davantage le champ de nos recherches et touchant à tous les coins possibles de notre vaste région. La revue n'en sera que plus intéressante et son rayonnement agrandi considérablement. C'est encore le lecteur et le chercheur qui en bénéficieront le plus.

Le problème majeur en 1970 qui n'a pas manqué de nous causer à tous de très graves inquiétudes fut la sérieuse maladie subie par Mgr Victor Tremblay, notre dévoué archiviste.

Un malheureux accident de voiture l'immobilisa sur un lit d'hôpital du 10 octobre 1969 au 11 mars 1970, nous privant pendant cette longue période de sa présence et de son travail tout autant que de l'appui moral qu'il nous apporte en toutes occasions.

A deux reprises en plus il dut faire un court stage à l'hôpital pour des soins attentifs.

Lorsqu'on sait la valeur incontestable de ce précieux pilier de notre société, lorsqu'on connaît sa puissance de travail et qu'on est habitué à puiser à cette source intarissable d'informations on se sent malheureux à la seule pensée d'en être privé pendant si longtemps et de ne pouvoir recourir à lui lorsque c'est nécessaire, ce qui arrive souvent.

En tant qu'archiviste de la Société, il reçoit un énorme courrier porteur de demandes d'informations de tous genres. Ses absences sont donc lourdes de conséquences et nous devons nous multiplier pour en arriver en ces occasions à tenir le coup et à maintenir partout et en tout le bon renom de notre Société.

Sa vaste expérience dans le domaine de la recherche a manqué aussi aux nombreux chercheurs qui viennent le consulter souvent.

Sa maladie nous amena à de sérieuses réflexions sur l'organisation matérielle de notre secrétariat et centre de recherches.

Aujourd'hui, compte tenu de ces dures expériences, la Société étudie les possibilités matérielles de doter l'organisme d'un secrétariat digne d'elle et mieux outillé pour répondre adéquatement à l'œuvre poursuivie.

Voilà autant de problèmes qui retinrent notre attention en 1970 et qui pour la plupart restent à l'ordre du jour en 1971.

Malgré tout, en 1970 comme toujours, notre Société a fait du bon travail; en preuve quelques statistiques qui parlent par elles-mêmes.

Nous avons reçu en 1970, 569 lettres et donné 497 réponses; le président pour sa part en a reçu 120 et écrit 92; notre correspondance se chiffre donc à 1,066 lettres reçues et écrites.

La documentation s'est enrichie de 20,429 pages de matières intéressantes, de 27 nouveaux documents

et de 1,665 photographies diverses.

Nous avons donné 1,369 informations et reçu 667 visiteurs ou chercheurs tant du local que de l'extérieur.

Le Musée s'est augmenté de 50 nouvelles acquisitions, dont plusieurs dons des peintures d'artistes de la région (ces dons sont des hommages personnels de ces artistes).

Nous avons publié et donné 69 articles ou conférences.

La Société a pris une part active à l'organisation du Carnaval-Souvenir 1870 de Chicoutimi et aux fêtes du Saguenay le 11 juin à Port-Alfred.

Parmi les documents reçus quelques pièces sont d'importance. En exemple: Une copie du film "Le Carnaval du Bout du Monde" réalisé par Marc Ellefsen et Charles Jalbert. Ce magnifique documentaire en couleur fut tourné en 1966 à Chicoutimi.

C'est donc une pièce maîtresse sur le plus spectaculaire attrait touristique du Saguenay.

Merci au Carnaval-Souvenir de ce geste de civisme et de reconnaissance accordé à la Société en hommage à la collaboration merveilleuse que cette dernière apporte à la réalisation de ce rappel historique original de cent ans en arrière.

Nous avons aussi reçu de C.J.P.M.-T.V. de nombreux sujets d'actualité jugés dignes de passer à l'histoire.

M. Antoine Dubuc nous a remis une copie d'un film tourné vers 1913 sur l'Industrie de la pâte mécanique dans la région.

A tous ces généreux donateurs, cordial merci!

La situation financière de la Société est assez précaire; une coupure importante dans notre octroi gouvernemental nous a privés d'un montant appréciable dans nos revenus.

Il faudra donc faire de grands efforts pour arriver financièrement à tenir, ou bien couper dangereusement dans les dépenses, ce qui n'est pas facile.

Mgr Victor Tremblay a reçu au cours de 1970 quelques décorations ou marques d'estime qui rejaillissent aussi sur la Société.

Le 24 mai, sa paroisse natale, Métabetchouan, voulant rendre hommage à sa large contribution au domaine historique, baptisait de son nom, une école importante de la localité.

Le 12 décembre la Société Historique de Montréal le nommait membre d'Honneur de cette société en reconnaissance des services rendus à l'histoire régionale.

Le 20 novembre, le Conseil de la Vie Française en Amérique le décorait pour sa fidélité et sa constance envers la langue française et pour son étroite collaboration à cette oeuvre.

Voilà quelques autres témoignages d'estime et de reconnaissance accordés à ce méritant historien de chez nous.

Le 11 juin, M. l'abbé Jean-Paul Simard, recevait la décoration de l'Ordre des Vingt-Et-Un pour son excellent travail dans l'obtention d'une chaire d'histoire régionale à l'Université du Québec à Chicoutimi.

M. l'abbé Simard est un autre dévoué à la cause de la Société Historique du Saguenay dans la région; félicitations pour son bon travail.

En 1970, notre société a publié deux grands ouvrages sur notre histoire.

L'un est le fruit du travail de Mgr Victor Tremblay et porte sur Jacques Cartier, "*Le Découvreur du Canada*"; l'autre est un travail considérable de recherches sur l'épopée missionnaire des Jésuites au Saguenay; son titre est: "*Trente robes noires au Saguenay*" et son auteur est le Père Antonio Dragon, s.j.

Ces deux nouvelles réalisations enrichissent d'autant notre patrimoine régional et font une lu-

mière nouvelle sur deux aspects différents de l'histoire.

Et voilà en quelques mots l'oeuvre accomplie par la Société Historique du Saguenay en 1970.

Hommage de gratitude à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à ces beaux résultats.

Merci aux membres du personnel régulier du secrétariat, merci aux directeurs et aux membres, merci aux collaborateurs et aux annonceurs de la revue. Enfin merci à tous pour leur travail.

Léonidas Bélanger, président.

Gagnon, Gagnon et Gagnon

NOTAIRES

267, RACINE EST

CHICOUTIMI

Homages du Groupe Murdock

● Ferronnerie Côté Boivin Limitée

— Chicoutimi — Alma — Roberval —

● CJPM-TV

● Les Immeubles Murdock Limitée

● Murdock Lumber Limitée

● M & M Propane Gas

Une colonie disparue

Il y a déjà longtemps que la colonie du Lac des Commissaires est chose du passé. Lorsque j'ai visité les lieux, il y a une trentaine d'années, il en restait des vestiges: quelques familles survivantes, quelques défrichements, une chapelle en ruines, des indices de cimetière, des souvenirs dispersés; mais la colonie elle-même et ses espoirs de développement sont évanouis apparemment sans retour.

On a voulu établir là une paroisse qui, si elle avait vécu, aurait maintenant 75 ans, compterait pour une unité de plus dans la grande famille des paroisses saguenéennes et enlèverait à celle du Lac-Bouchette le rôle de premier avant-poste du Lac-Saint-Jean.

Il nous paraît opportun de rappeler le souvenir de l'effort généreux qui a tenté de créer là un établissement et qui aurait mérité un meilleur sort.

Le lac des Commissaires s'étale en longueur (environ 15 milles) au sud et à l'ouest du lac Bouchette, dans lequel il se décharge; il coupe en sens nord-sud les terres des cantons Crespieul et Dablon. Son nom a été donné par l'arpenteur Bouchette, en 1828, en l'honneur des Commissaires, Andrew et David Stuart, chargés de l'exploration du territoire du Saguenay.

C'est vers la partie sud du lac, sur la rive du côté est, dans le canton Crespieul et le canton Malherbe, que fut commencée la colonie dont nous rappelons le souvenir.

L'origine de cette colonie est due à la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur de Québec, qui "se faisait un devoir d'aider, dans la mesure de ses moyens, les citoyens de Saint-Sauveur établis sur des terres nouvellement ouvertes à la colonisation". Croyant plus pratique de "concentrer ses efforts sur une région", elle fonda, en 1896, une *Société de colonisation* qu'elle fit incorporer légalement. (1)

Le premier geste de la Société de colonisation fut de choisir la région qu'elle s'occuperait de coloniser. Elle crut trouver un endroit propice sur les bords du lac des Commissaires; elle obtint du gouvernement 50 lots et, malgré des critiques violentes, elle y installa l'année même plusieurs colons. (2)

Nous n'avons pas pu obtenir de documentation de la Société elle-même, mais un rapport paru dans le journal *L'Électeur* à la date du 14 octobre 1896 et visiblement informé de source autorisée, nous fournit d'intéressantes précisions sur les débuts de l'établissement.

"M. Delphis Marsan, le dévoué secrétaire de la Société de colonisation de Saint-Sauveur, (x) est de retour d'un voyage d'exploration au lac des Commissaires, où, comme on le sait, cette société a jeté les bases d'une future colonie canadienne-française.

"...Dix colons de Saint-Sauveur sont déjà installés et très contents de leur sort, dix autres pleins de courage sont campés sur la partie est du lac et défricheront leur lot dans le cours de l'hiver (xx). Un troisième campement est commencé. Tous sont très satisfaits des lots choisis.

"Les bornes de la nouvelle colonie, ou plutôt du territoire de la Société de colonisation, comprennent les 1er et 2e rangs du lac des Commissaires, le rang Ouest du Chemin de fer, dans le canton Malherbe, les rangs 1, 2, 3 et 4 du canton Crespieul, le tout arrosé de beaux lacs et de rivières poissonneuses. C'est un endroit charmant, des mieux choisis et des plus propres à l'établissement de florissantes paroisses.

"...Monsieur Marsan a tracé un chemin de colonisation de huit milles de longueur à travers le 1er rang du Lac des Commissaires, partant de Bouchette, à deux milles du ceinturon de Dablon, jusqu'aux chutes de la rivière Quaquaquamasis (Quaquaquamasis), passant près du lac à la Truite..."

Le dimanche 29 novembre était célébrée la première messe dans la petite colonie. Ce fut un événement. L'écho nous en est parvenu par une lettre d'un des témoins adressée à un journal de Québec. (3)

Tout un groupe d'amis de Saint-Sauveur - ils étaient dix - accompagnaient le missionnaire, le révérend Père Perron, Oblat de Marie-Immaculée. Ils arrivèrent à la première tente à dix heures et demie du matin; et c'est deux milles plus loin, dans le camp de Marcel Gobeil, qu'eut lieu le rassemblement et la célébration de la messe.

"L'autel improvisé charme les regards des quarante assistants; les lits superposés de notre gentil chantier servent d'amphithéâtre aux nouveaux venus; la mousse suspendue en festons à la voûte ondulee ne manque pas d'intérêt, même pour les goûts les plus développés. Trois chantres sont au lutrin, et l'office commence.

"Je renonce à dire ce qu'il y a de beau, de grand, de sublime dans cet acte de notre Sainte religion ac-

(X) Le président était l'échevin T. Paquet.

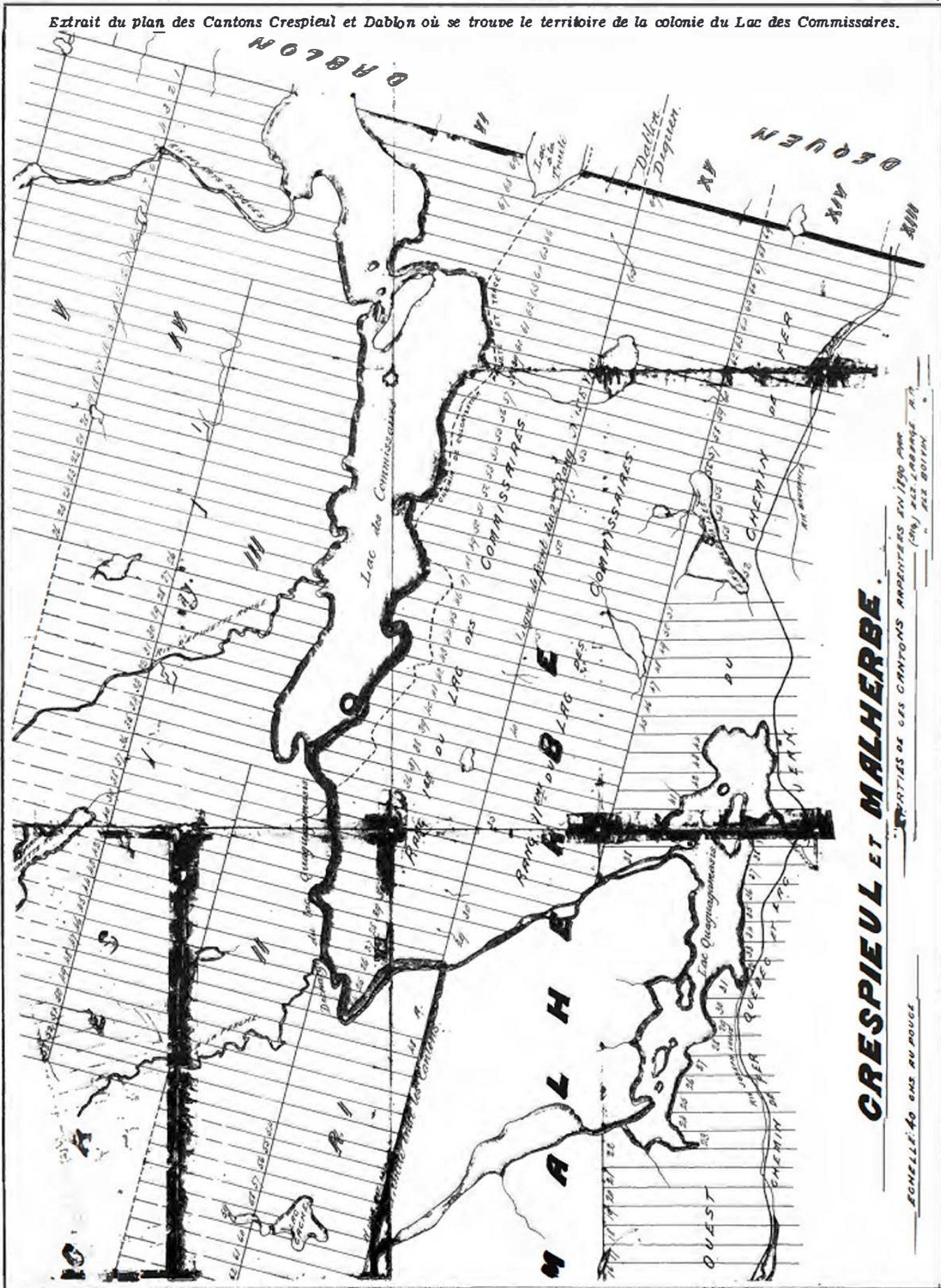
(XX) On ne défriche pas la terre en hiver: le travail devait être d'abattre les arbres, ce qu'il faut faire avant de défricher.

3. *L'Événement*, 7 décembre 1896.

1. *L'Événement*, 31 août 1897.

2. *L'Événement*, 7 octobre 1896.

Extrait du plan des Cantons Crespieul et Dablon où se trouve le territoire de la colonie du Lac des Commissaires.



CRESPIEUL ET MALHERBE.

PORTIERS DE CES CANTONS ARRIVÉS EN 1830 PAR (184) PAR LA RAVINÉ (184) PAR BOIEN

ÉCHELLE: 40 CMS AU POUCE

complé dans de telles circonstances... Sous ce toit de terre, le Dieu du Golgotha vient s'immoler pour ses chers enfants de la forêt. Dans son langage muet il leur dit: "Mon père est agriculteur". Non, cette scène se sent, elle ne peut se décrire".

L'un des assistants fit cet aveu: "Jamais je n'ai entendu la messe avec autant de dévotion; j'aurais pu pleurer".

Le colon Marcel Gobeil était, en ce coin de pays, "le premier qui ait osé affronter la forêt sauvage". On conçoit son émotion. "Toute ma vie, dit-il, je me rappellerai que ma pauvre cabane a été ennoblée, sanctifiée par la présence de l'auguste Victime du Calvaire. Oui, ce jour sera gravé en lettres d'or dans mon cœur".

Une croix fut plantée en souvenir de cette première messe.

L'année suivante, au 31 août 1877, *L'Événement* rapportait que la petite colonie était en progrès et que les colons étaient encouragés; il signalait que plusieurs avaient refusé de vendre leurs lots même "avec un joli bénéfice", et le 18 septembre, à propos de la visite des ministres provinciaux au Lac Saint-Jean, *Le Soleil* mentionnait la colonie du Lac des Commissaires parmi les établissements indicateurs d'un "progrès étonnant" pour la région.

Il est regrettable mais normal que les gazettes ne reviennent pas fréquemment sur le sujet: les colons ne songent guère à la publicité et les journalistes sont généralement loin des abattis.

Par le rapport de la Société de Colonisation de Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur daté du 26 novembre 1898 on sait que "dès la première année de l'existence de la société une vingtaine de colons au moins s'établirent sur les bords du lac et commencèrent les premiers défrichements"; que le chemin pour réunir leur colonie à paroisse du Lac-Bouchette "fut d'un grand encouragement" pour eux et qu'ils ont maintenant "une route de première classe" pour se rendre à la gare du chemin de fer au lac Gros-Vision, distante d'environ trois milles et tiers. Les travaux sur ce chemin étaient conduits par David Bouchard. (4)

Ce rapport ajoute: "Les débuts de nos colons ont été superbes et ont démontré à l'évidence que les terres choisies étaient très favorables à la culture. Les premières récoltes ont émerveillé tous les visiteurs que nous avons dirigés vers ce canton".

Au chapitre des comptes de l'entreprise on voit qu'à cette date la société avait elle-même donné de ses fonds \$603.30 et des revenus de soirées formant \$81.85; c'était la plus grande partie des dépenses, qui s'élevaient à \$944.62.

Les comptes publics mentionnent un montant de \$1,040.77 payé pour la confection du "chemin de front du Lac des Commissaires, depuis le lot No 41 du rang V canton Dablon jusqu'au lot No 43 du rang I canton Malherbe", chemin parachevé sur une longueur de 8 milles et un tiers. Ces travaux avaient été conduits par P.-Omer Côté. (5)

C'est peu comme renseignements sur l'histoire de la colonie. Je trouve cependant dans *Le Soleil* du 15 juin 1900 des informations précises sur l'état de "la belle paroisse du Lac des Commissaires" à ce moment, et même un recensement détaillé de la colonie.

"Elle compte aujourd'hui une population totale de 52 personnes, 441 acres de terre sont défrichées et 279½ en culture. On a récolté l'an dernier 2245 bottes de foin, 990 boisseaux d'avoine, 13 minots de blé, 120 d'orge, 1020 de patates, 269 de navets. On y compte 12 chevaux et 23 bêtes à cornes".

La liste des propriétaires de lots compte 32 noms. On y remarque 8 familles. Les chefs de famille sont: Julien Bouchard, J.-B. Juneau, Napoléon Cadoret, J. Cantin père, J. Gobeil, Charles Rousseau, D.-J. Marsan et D. Matte.

Les autres résidents sont: Omer Côté, W. Pampalon, Alfred Matte, Joseph et Alex. Laforte, Louis Vézina, M. Cantin, J. Cantin fils, Alf. Robitaille, T. Savard, Montague, Napoléon Cantin, M. Duplain, D. Rousseau, D. Chamberland, avec trois hommes dont les noms ne sont pas mentionnés.

En tout 23 hommes et 29 femmes et enfants.

La colonie s'est développée pendant quelques années. La mission, sous le patronage de Saint-Jean-Baptiste, était desservie par le curé de Lac-Bouchette.

On y avait construit, vers 1902, une chapelle assez grande... environ 60 pieds sur 30 et 17 pieds de hauteur de mur... L'autel, en bois de pin, très bien façonné, et la table de communion y étaient encore quand je l'ai visitée en septembre 1941. J'ai pu lire, en-dessous d'une pièce de la table de communion: "J.-W. Dugal, Québec, 20 octobre 1902".

La "paroisse" connut son apogée entre 1902 et 1908; ensuite ce fut le déclin continu et le départ des familles, une par une. À l'époque de ma visite j'ai appris qu'une seule n'avait pas quitté les lieux et qu'une couple d'autres, dont celle des Cantin, y étaient revenues. Rien ne fait espérer une résurrection de cet établissement agricole, dont le temps achève d'effacer les traces.

Victor Tremblay, prêtre

4. *Documents de la Session, 1899-1900. Rapport détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisations en 1898-1899.*

5. *Idem, 1900-1901. Travaux de 1899-1900.*



M. Raoul Fortin.

Jeux de cartes

Récemment, une personnalité de la Radio et de la Télévision déclarait: "Je ne comprends pas qu'on puisse perdre son temps à manipuler des petits morceaux de carton". Était-elle sincère? Voulait-elle provoquer une discussion? Possible que oui, dans les deux cas. Quoi qu'il en soit, nous jouons aux cartes et n'avons aucune intention de délaisser ce passe-temps, agréable pour les uns, passionnant pour d'autres; jeu honnête, social, beaucoup plus intellectuel et surtout beaucoup plus humain que nombre de solides sports comme la lutte, la boxe et même le hockey; jeu très populaire au pays du Saguenay.

Qui inventa les cartes à jouer et quand? D'où nous viennent-elles? On s'accorde à déterminer le lieu d'origine aux Indes. Elles apparurent en France en 1390 et leur popularité s'y propagea très rapidement, si bien que quelques années plus tard, on reprochait au roi du temps de dilapider le Trésor par sa passion au jeu. Depuis, les cartes se sont répandues à travers le monde. Chez nous au Saguenay il fut au début une quasi nécessité pour occuper et distraire pendant les longues périodes d'isolement, alors que les journaux publiés dans le Québec étaient rares et n'arrivaient qu'avec un courrier espacé. Ne coûtant que l'achat des cartes, il était à la portée de tous et sa mise en opération n'exigeait que le vouloir.

L'éventail des jeux connus est impressionnant, tant par le nombre que par la diversité. Il en est de très simples et de très complexes: tels la Bataille et le Bridge-contrat. Il serait intéressant de posséder la liste complète des différents jeux de cartes qui ont été introduits chez nous depuis les premiers temps de la colonie jusqu'à nos jours. À défaut de cela, contentons-nous de faire une revue sommaire de ceux que nous avons connus depuis une cinquantaine d'années.

La Brisque, (1) un des plus anciens jeux que l'on connaisse, du moins dans notre région, a procuré de belles heures de détente à nos grand-pères et à leurs descendants. Sans aucune prétention scientifique, c'est un jeu d'enfant comparé au Bridge. Deux variantes ont contribué à sa popularité: la Brisque-sans-parler et la Brisque-à-parler. Comme la plupart des jeux de cartes, deux équipes se confrontaient, équipes de trois joueurs, chacune d'elle ayant son meneur de jeu.

À la Brisque-sans-parler, des signes conventionnels étaient utilisés (2). Il fallait une certaine habileté pour communiquer au meneur de son équipe, et ce à l'insu de l'autre, les signes correspondant aux bonnes cartes qu'on détenait. Le meneur décidait alors

de la stratégie à employer. Les "vieux" affectionnaient cette variante. Je remarque que les joueurs de Bretagne faisaient des signes correspondant aux nôtres. Ainsi, pour faire savoir qu'il avait un Roi à protéger le joueur faisait un clin d'oeil; pour apprendre qu'il tenait un Roi, il ouvrait des grands yeux; pour révéler une Brisque il faisait un gros bec; pour une Dame il tirait la bouche vers la droite; pour indiquer un As il tirait la langue. Par contre, les "jeunes" préféraient la Brisque-à-parler. On pouvait alors entendre des questions comme celle-ci. "J'va jouer une grosse ou une petite?" D'une manière comme d'une autre, malheur à celui qui avait la maladresse de faire "manger" son dix. Il était rabroué de belle façon.

Le jeu de Trutttes fut très populaire à une certaine époque. Ses règlements étaient très simples, m'a-t-on dit. Ce jeu est tout-à-fait oublié. Pourtant, il était caractérisé par un trait fort intéressant: le gagnant de chaque partie avait droit à un "petit coup". Il est vrai que de nos jours, il n'est plus nécessaire de jouer aux Trutttes pour se mériter un verre.

Presque délaissé à l'heure actuelle, le Euchre (prononcé *youkeur*) a eu ses heures de gloire. Peu de jeux autant que celui-ci ont servi de réclame pour des soirées de cartes organisées au profit d'oeuvres charitables. Sauf erreur, il s'est implanté chez nous peu de temps avant la guerre 1914-1918. C'est vers les années "20" que débuta la grande vogue des parties de cartes. Les salles où se déroulaient ces soirées n'étaient jamais assez vastes pour accueillir tout le monde. Les occasions étant rares de se faire voir en public, les notables du temps se faisaient un devoir de participer à ces fêtes populaires. (En se situant dans le temps, le terme "fête populaire" n'est pas exagéré). Certaines dames arboraient alors des toilettes spécialement confectionnées pour l'occasion. Je me souviens d'une d'entre elles qui fit sensation, j'oserais dire scandale, avec une robe dont le décolleté jugé très audacieux à l'époque, ne ferait plus rougir la plus pudibonde de nos religieuses modernes.

Un goûter couronnait toujours ces parties de cartes. Je me souviens d'un certain Euchre où les pâtisseries avaient été si abondantes que les élèves du collège où avait eu lieu la soirée eurent chacun un petit morceau de gâteau "crémé" le lendemain. Dans le temps, ce n'est pas tous les jours que nous avions le plaisir de goûter une pâtisserie fine.

Le Quatre-septs, encore assez populaire, a connu une éclipse de quelques années. Il est sans doute originaire de Bretagne (3). La Poule ou Polltaine est une variante du Quatre-septs.

La concentration n'étant pas tellement essentielle pour bien se tirer d'affaire au Quatre-septs ou

à la Poule, les éclats de voix, les rires et le sarcasme se côtoyaient à l'issue d'une "brasse"; non sans raisons, car assez souvent, des partenaires malchanceux avaient commis une "saloperie". En voici quelques-unes. D'abord on pouvait "faire capot". Je crois qu'il est inutile d'en expliquer le sens. Une "chienne", c'était une levée sans point. Un point nécessite trois cartes majeures. Une levée sans figure mais comportant un "as", ce n'était pas propre du tout. Il faut bien donner son nom; c'était un "cul". Pour être poli, ajoutons qu'on disait aussi un "blanc" ou une "bizoune". Enfin on pouvait faire une "crotte" ou "mourir sur le siaux" en ne totalisant qu'un point au cours d'une partie qui en comptait vingt-et-un au Quatre-septs et trente-deux à la Poule.

Il y avait aussi la "Poule-riskuée". Une poule, c'est détenir un dix, un neuf et un as de la même famille. Elle s'annonçait lorsqu'on prenait la main à jouer. Réussir sa poule donnait en plus onze points à l'équipe. A la Poule-riskuée, une des trois cartes citées plus haut pouvait être absente de la main du joueur mais jamais de "Dix", qui était carte forte. Pour que cette Poule fût acceptée, il fallait réussir à "manger" la carte qui complétait la poule annoncée.

Qui se souvient du "Whist"? Parce que assez compliqué à jouer, je ne crois pas qu'il ait été généralement populaire chez nous. Cependant il était très en faveur dans certaines parties de la région.

Le Bridge, dérivé du Whist, est le roi de tous les jeux de cartes. Il fit son apparition dans le milieu aristocratique de Constantinople vers 1880. Et chez nous? Au début, seuls quelques voyageurs de commerce et "gros messieurs" connaissaient ce jeu. "Il sait jouer au Bridge", disait-on parfois sur un ton admiratif et respectueux. Cette science nouvelle vous conférait un titre envié. Bridge à l'enchère et Bridge contrat, les deux exigent une certaine concentration. Le premier est assez facile en sol. Mais l'autre! Maîtrise de soi, mémoire développée et beaucoup de concentration, c'est ce qu'il faut posséder pour cette variante, tant les règlements sont nombreux et nuancés. De plus, le bavardage est prohibé au cours d'une partie. C'est la règle d'or d'un bon joueur de Bridge.

Originaire de l'Amérique du Sud, la Canasta a rapidement conquis de nombreux adeptes. Mais ce ne fut qu'un feu de paille. Pas trop compliqué, elle offre un certain intérêt à condition que les joueurs observent tous les mêmes règles. Mais allez donc empêcher d'innover.

Le Charlemagne et le Cinq-cents ont connu aussi une certaine vogue. Le premier semble complètement oublié tandis que l'autre se joue encore dans certaines localités.

La plupart des jeux nécessitent quatre participants. Le Cœur ou Dame-de-Pique peut se jouer à deux et jusqu'à sept joueurs. Il jouit encore d'une

Deux joueurs de l'île Hoëdic près des côtes du Morbihan, Bretagne.



Alcime Blanchette annonce un As.



Ange le Scoarnec annonce une Brisque.

(LECTURE POUR TOUS, mars 1964)

certaine vogue et on me dit qu'il est assez populaire dans les pensions estivales par jour de pluie. La télévision lui fait une forte concurrence, cependant.

Le Neuf, le Cassino, le Romé et Romé-cinquants, le Besigue ne sont pas encore tout-à-fait passés de mode. Ajoutons encore celui que tout bon papa enseigne à son rejeton dès que celui-ci commence à manifester un certain goût pour ces petits cartons: la Bataille.

Faut-il omettre de mentionner la Solitaire ou jeu de Patience? Le jeu de cartes: un passe-temps qui fait sourire ceux qui ne prisent pas cette honnête et divertissante pratique récréative. Un grand général faisait toujours une partie de Patience pour calmer sa tension nerveuse à la veille de livrer une grande bataille. Son nom m'échappe. Tout récemment, les journaux ne nous ont-ils pas appris que le général de Gaule venait tout juste de terminer une Solitaire lorsqu'il fut terrassé par une crise cardiaque?

Tous les jeux de cartes tiennent compte des diverses "couleurs", qui sont au nombre de quatre: deux rouges, le Cœur et le Carreau; deux noires, le Trèfle et le Pique. La famille ou série de chaque couleur comprend treize cartes: du chiffre un au chiffre dix suivis d'un Valet, d'une Dame et d'un Roi, ce qui fait au total 52 cartes, avec en plus un Bonhomme ou Bouffon, qu'on désigne le plus souvent par le terme anglais *Joker*.

Dans presque tous les jeux c'est l'As qui est la première carte majeure; celles qui le suivent sont le Roi puis la Dame dans la plupart des jeux; dans la Brisque l'As est majeur; dans le Quatre-septs le Dix est majeur et il est suivi du Neuf puis de l'As; dans le Eucher les premières cartes majeures sont les Valets: celui de l'atout d'abord, puis son correspondant rouge ou noir. L'atout est déterminé de diverses manières selon les jeux.

Le jeu de carte a fait ses preuves de durée et je ne crois pas que les concurrents qui prennent une grande part de sa place arriveront jamais à la prendre toute; il fait partie de l'héritage permanent des peuples.

Raoul Fortin

- 1) Nommée aussi "Mange-dix".
- 2) La Brisque a un lien très étroit de parenté avec un autre jeu appelé en Bretagne "Vache".
- 3) Dans son livre *Aux Vieux Pays* l'abbé Henri Cimon écrit, à l'occasion de son passage à Planôtre en Bretagne: "Quelques-uns (des prêtres) m'invitèrent à jouer au Trois-septs avec eux; je répondis que je ne savais que le Quatre-septs: sur leurs insistance je me mis à table et il se trouva que c'était le même jeu.

Jacques Riverin

Robert Wells

Riverin, Wells et Charlton
NOTAIRES

184 est. rue Jacques-Cartier

Chicoutimi

Une expérience de quatre générations

AUBIN & FILS

ENR.

Directeurs de Funérailles

Trois salons à votre service

AMBULANCE

543 - 3331

412 est. rue Jacques-Cartier - CHICOUTIMI

Quelques enseignements de Mgr D. Racine

Les Mandements sont des documents moins solennels mais d'une portée plus pratique, traitant généralement, comme nous l'avons vu, de sujets moins généraux. Ces Mandements épiscopaux sont peut-être de médiocre qualité, d'apparat, ou d'une rhétorique ecclésiastique conventionnelle et vague mais ils permettent de connaître un peu la pensée spirituelle de l'évêque, les principaux thèmes qu'il aime à traiter, les problèmes à résoudre et même les directives générales pour promouvoir et redresser la vie d'une chrétienté quand les besoins de l'ensemble de l'Église ou bien des circonstances plus spéciales le demandent; ces écrits contribuent aussi sans doute à la formation de l'esprit du clergé, car il est à peu près certain a priori que la façon de voir de la grande majorité au moins du clergé correspond à celle de l'évêque; car ce dernier ne tient pas son autorité par "simple délégation" quoiqu'elle soit subordonnée; il est le véritable chef de son Église.

Voilà pour les Écrits officiels. Mais l'évêque de Chicoutimi communique encore avec tous ses fidèles par de nombreux discours, sermons, conférences, retraites. Car l'évêque est aussi docteur; il a qualité pour enseigner au nom du Maître. Ce nombre de sermons n'est pas moins digne d'attention que leur variété et leur à-propos. Très tôt, Mgr Racine a manifesté des dons, dans le style de l'époque, et aussi un goût prononcé pour la parole. Tous les sujets sont traités par lui; malheureusement tous ne sont pas écrits et conservés, car très souvent, il utilise un don vraiment remarquable pour l'improvisation, "il était habile à saisir la circonstance locale propre à chaque occasion, d'un tact merveilleux dans l'emploi des bienséances oratoires, et il donnait facilement à sa parole les ornements et les délicatesses du style académique". (22)

Qu'il nous suffise de signaler quelques paroles de l'évêque, prononcées à la bénédiction de la statue de Marie au cap Trinité. "Dans quel temple plus magnifique, s'écrie-t-il, une bénédiction céleste est-elle jamais descendue? Pour base, les flots de la rivière Saguenay; pour encadrement, les caps Trinité et Éternité; pour dôme, l'immensité des cieux; et pour tableau, une statue colossale de la Mère de Dieu, placée dans un endroit élevé au-dessus du fleuve où nul encore n'avait mis le pied. Jamais, suivant moi, on ne rencontrera rien de plus grand, de plus sublime et de plus imposant." (23)

Lors de son premier voyage "ad Ilmina" en 1882, le 28 octobre, Mgr Racine prononce une allocution qui suscite l'étonnement et l'admiration de son auditoire de théologiens. "Vous avez entendu prononcer cet texte, leur dit-il: "Qua m bonum, quam jucundum habitare fratres in unum!" Qu'il est doux d'habiter ensemble comme des frères! Oh! combien, à cette heure, je goûte ces délicieuses paroles. Je ne puis passer au milieu de vous, mes très chers frères, dans cet-

te église vénérée, miraculeuse, sans éprouver le besoin de vous adresser quelques paroles, Évêque du Canada français moi-même, je me sens attaché à vous tous par le double lien de la patrie et de la religion. Nos pères ont laissé là-bas, dans ces terres lointaines, des souvenirs toujours vivants de leur foi et de leur piété profonde. En venant ici au sanctuaire de Notre-Dame-des-Victoires, qui est celui du monde entier, mais le vôtre tout particulièrement, j'ai vu que vous étiez les vrais fils de vos pères dans la foi, et votre recueillement et votre piété, l'ardeur de vos prières ont été pour moi un motif de grande édification." (24)

Une autre improvisation qu'il importe de signaler, c'est celle qu'il fit lors d'une manifestation en son honneur, à Chicoutimi, le 10 septembre 1882. Avant son départ pour Rome, on a recueilli une collecte qui doit servir à défrayer ses dépenses de voyage. Même quelques protestants de Chicoutimi fournissent presque la moitié de la somme. Le Saguenay du 19 septembre 1882 rapporte les paroles de Mgr et ajoute: "la réponse fut fort belle; ces paroles dictées par le cœur, source de la vraie éloquence ont mouillé plus d'une paupière. On voyait partout dans cette foule des gens dérober du revers de la main une larme furtive. D'autres, n'ayant aucune honte de ces larmes qui les honoraient, les pleuraient dans leur mouchoir ou les laissaient tomber visiblement sur le sol pierreuse de l'avenue du Séminaire. Nous n'entreprendrons pas de donner l'analyse de cette improvisation qui forme un des plus beaux morceaux d'éloquence qu'il nous ait été donné d'entendre." (25)

Les annales du Séminaire de Chicoutimi nous livrent un extrait de sermon sur l'agriculture au Saguenay; dans ce sermon, le supérieur du Séminaire fait une comparaison entre la population du Saguenay et le peuple juif: "En dépit de tous les obstacles, les Hébreux sont parvenus à la terre qui leur avait été promise. De même ce pays a été colonisé contre tout et contre tous, tandis qu'à certains autres endroits, malgré les plus grands efforts, on a peu ou point réussi. Le peuple hébreu était immédiatement châtié, à chacune de ses fautes; la même chose a lieu pour la population de ce pays. Dieu a donc des vues particulières sur elle; il l'aime donc davantage (...)" (25)

C'est surtout dans ses retraites prêchées aux religieuses du Bon-Pasteur qu'il révèle la profondeur de sa doctrine et de sa vie intérieure.

Mgr Dominique Racine apparaît de plus en plus comme un pasteur vigilant et infatigable, soucieux de son devoir d'état, attentif à bien faire son métier d'évêque. Il aime à voir ses fidèles de près, à les stimuler, à les encourager, à leur signaler l'effort à faire, le mal à prévenir, les remèdes à employer.

C'est par son clergé qu'un évêque peut agir sur les âmes. Tout ce qui est de nature à intensifier la sainteté, la science, le zèle, la valeur de ses prêtres intéresse donc, en tout premier lieu, Mgr Racine. Un des soucis constants est de favoriser le progrès de son clergé. Pour garder un contact régulier avec ses prêtres, en plus des réunions, des visites, il leur envoie des circulaires remplies d'exhortations, de désirs, d'ordres et de règlements.

Ces lettres portent sur les retraites pastorales, les conférences ecclésiastiques, la discipline ecclésiastique, l'administration des paroisses et l'examen des jeunes prêtres.

Mgr Racine s'intéresse dès le début de son épiscopat aux retraites ecclésiastiques. Malgré les difficultés de déplacement, il tient rigoureusement à la présence de tous ses prêtres dans la mesure du possible. À chaque année, il annonce par une circulaire la retraite annuelle tenue au Séminaire de Chicoutimi, car "pour qu'un prêtre puisse se conserver toujours dans l'esprit et la sainteté de son état, il doit de temps en temps abandonner les soucis de son laborieux ministère, se retirer pendant quelque temps dans la solitude et s'y reposer auprès de son Maître (...)"'. L'évêque tient à ce que tous ses prêtres arrivent pour l'ouverture de la retraite, et surtout en suivent tous les exercices jusqu'à la fin. (26) Ce qui aide surtout au succès de ces retraites, c'est la grande part prise par l'évêque lui-même. Exact comme le plus humble séminariste, il s'unit aux prières de son clergé, lui donne l'exemple de son assiduité et de son recueillement. À chaque appel, Mgr insiste sur la préparation spirituelle à ces exercices "connaissant combien sont précieuses les grâces que Dieu répand sur ceux qui suivent les exercices d'une retraite." La dernière retraite qu'il annonce à ses prêtres, il les exhorte à venir "avec un cœur généreux dans l'esprit de votre sainte vocation et à seconder ses adorables desseins sur vous." (27)

Pour entretenir ou inspirer dans le clergé le goût de l'étude des sciences religieuses, Mgr donne une vive impulsion aux conférences ecclésiastiques. À huit reprises, il écrit à ses prêtres sur ce sujet. Dès le 4 novembre 1878, donc au tout début de son épiscopat, il constate les heureux résultats de ces conférences mais il désire obtenir encore de plus grands avantages en ajoutant quelques règles à celles déjà établies. Il décide donc que "chaque membre d'une conférence consignera par écrit le travail préparé sur le sujet proposé à la discussion et apportera cet écrit à la conférence; quand le prêtre désigné aura développé la question à traiter, tous les autres membres donneront lecture de leur travail; puis cette lecture sera suivie de la discussion des divers points sur lesquels les opinions auront été partagées; en fin, la conférence terminée, tous les travaux seront remis à l'évêque par l'intermédiaire de M. le Secrétaire." L'évêque est convaincu que les conditions essentielles au succès de ces conférences, c'est que les questions soient étudiées avec soin et que les prêtres assistent régulièrement aux conférences. Il insiste pour que ces conseils soient suivis pour rendre ces conférences toujours plus intéressantes et plus fructueuses. Pour soutenir le zèle des conférenciers et des secrétaires,

Mgr lit minutieusement les rapports qui lui sont soumis, ce qui lui permet d'écrire à ses prêtres qu'il constate "avec bonheur quelle importance vous attachez aux études théologiques et quelle somme de recherches et de travail vous vous êtes imposée. C'est donc pour nous un devoir de justice de louer, autant qu'il le mérite le zèle que vous avez déployé dans le but d'avancer toujours de plus en plus dans cette science qui ne connaît pas de limites, puisqu'elle a l'infini pour objet." (28) Le premier volume des mandements du premier évêque de Chicoutimi donne en appendice toutes les questions traitées au cours des années 1880 à 1888.

Le jeune diocèse de Chicoutimi n'a pas de règles disciplinaires particulières, ce qui signifie que toutes les ordonnances épiscopales, synodales, conciliaires, en force dans l'archidiocèse de Québec le sont pour le diocèse de Chicoutimi. Il est de l'intention de Mgr Racine de ne pas faire de division entre Québec et Chicoutimi sur ce rapport. (29)

L'évêque se fait aussi un devoir de rappeler, chaque année, aux jeunes prêtres, les examens et le sujet à étudier.

Dans sa circulaire du 4 novembre 1878, Mgr soumet à ses prêtres un sujet qui le préoccupe beaucoup, celui de fonder une caisse ecclésiastique pour les prêtres malades ou infirmes. Il s'informe auprès d'eux de l'opportunité et de la nécessité d'une telle caisse et de la façon de procéder. (30)

Enfin la sollicitude de Mgr Racine pour les intérêts spirituels et intellectuels de son clergé ne l'empêche pas d'apporter une attention constante sur l'administration des paroisses. Ainsi en décembre 1882, avec les autres évêques de Québec, il adresse une circulaire à son clergé, car au cours de ses tournées pastorales, il constate avec satisfaction la bonne tenue des registres paroissiaux mais "comme il y a eu malheureusement des irrégularités graves en ce point et que la négligence de quelques-uns peut nuire au Clergé tout entier", il leur rappelle les articles de la loi ecclésiastique et de la loi civile. Mgr rappelle la tenue des registres analogues sous les Romains, et ajoute que "Massillon, dans un de ses discours synodaux, s'élève avec vigueur contre la mauvaise tenue des registres religieux des paroisses, et il la traite de négligence criminelle (...)"'. Mgr déploie donc des efforts persévérants pour avoir l'ordre, l'exactitude dans l'administration temporelle des paroisses.

Tous ces travaux de l'évêque de Chicoutimi, tous ses règlements, tous ses écrits ne sont pas sans résultat, et montrent que son épiscopat est fécond et prospère. La correspondance absorbe en outre une partie de son temps. Mgr répond de sa propre main à tous ses prêtres et amis. C'est un exposé toujours clair et précis.

Nous avons essayé de dégager la spiritualité de Mgr Dominique Racine d'après ses nombreux écrits, mandements et les quelques textes de sermons conservés; il nous semble impossible de placer cet évêque colonisateur dans une école de spiritualité particu-

lière. Nul doute que sa vie intérieure, spirituelle s'est alimentée à quelques sources, difficiles à préciser; les sujets traités par lui nous paraissent assez communs pour l'époque. Dans ses retraites aux religieuses, les thèmes sont: la présence de Dieu, le recueillement, la prière, l'obéissance, la méditation, la sanctification, la ferveur, la tiédeur, la fidélité, le règlement, le relâchement, la perfection, le péché, les vœux, l'esprit religieux, la mortification.

La préparation théologique autodidacte, les lectures et les méditations personnelles de l'évêque sont, d'après nous, les sources de sa pensée spirituelle personnelle, mais aussi pratique et toute orientée vers les personnes qui l'écoutent et bien adaptée à leurs conditions de vie et à leur milieu. Mgr Racine n'a pas la renommée d'un grand mystique, mais il semble savoir allier assez bien sa vie intérieure et la vie d'action qui est la sienne depuis son arrivée dans ce territoire de colonisation. D'ailleurs sa tâche pastorale semble lui laisser peu de temps pour disserter sur des questions de théologie et de spiritualité pures. Nous devons dire une fois de plus, que l'évêque créateur de diocèse solidement établi, d'un collègue à la tête d'un diocèse solidement établi; les problèmes et les tâches sont certainement quelque peu différentes et exigent aussi, à notre avis, un déploiement d'activités quelque fois diverses. Est-il un homme d'une doctrine, d'une spiritualité? Mgr Racine est d'abord et avant tout un pasteur attentif aux besoins de tous ses fidèles.

M. Jean-Claude Drolet.

22—V.-A. Huart, *op. cit.*, p. 93.

23—*Le Courrier du Canada*, 17 septembre 1881.

24—*Saguenayensia*, vol. IV -3 (mai-juin 1962): 65

25—*ASC Ann.*, vol. I: 140.

26—*Mandements, lettres pastorales et circulaires des Evêques de Chicoutimi. (1878-1888)*: 351.

27—*Ibid.*, pp. 239, 351, 372, 473.

28—*Ibid.*, pp. 25, 26, 73, 147.

29—*Ibid.*, pp. 101, 102.

30—*Ibid.*, pp. 26, 27.

DEUX VOLUMES NOUVEAUX

La Société Historique du Saguenay a le plaisir de présenter à la région et à la province deux ouvrages nouveaux: les numéros 24 et 25 de la série de ses publications.

Le premier, paru en fin de décembre 1970, sous le titre *Trente Robes noires au Saguenay*, a pour auteur le révérend Père Antonio Dragon, jésuite, bien connu partout par le nombre et la qualité des ouvrages qu'il a publiés (une vingtaine) et par le ministère actif qu'il a exercé, en grande partie chez nous.

L'ouvrage, volume de 400 pages, illustré et bien présenté, fait connaître, par des notices biographiques, les trente jésuites qui ont participé à l'œuvre d'évangélisation pendant la période de 141 ans (1641-1782) de l'apostolat des membres de cette communauté dans le Royaume du Saguenay. Ecrit d'une plume alerte et bien documenté, ce livre est d'une lecture facile, agréable et enrichissante. Nous sommes heureux de le recommander.

L'autre volume a pour titre et sujet *Alexis le Trotteur* et pour auteur M. Jean-Claude Larouche, directeur général des Loisirs. C'est une étude scientifique de la carrière (1860-1924) et des exploits de ce coureur exceptionnel que fut Alexis Lapointe dit "le Trotteur", type du genre, bien connu dans notre région. Tous les témoignages ont été recueillis et contrôlés avec soin et tous les faits et les observations examinés selon les exigences les plus strictes, de manière à produire la conviction sur ce qu'a été et ce qu'a accompli réellement ce phénomène extraordinaire que fut le célèbre Alexis le Trotteur.

La manière est exposée avec précision et simplicité, complétée par des graphiques et des illustrations photographiques, et forme un volume de 298 pages bien présenté. Edité aux Editions du Jour, le volume a été lancé à Montréal le 25 de janvier et peu après dans divers centres du Saguenay. Cet ouvrage répond à l'attente de ceux qui ont connu Alexis et de ceux, beaucoup plus nombreux, qui ont entendu parler de ses courses incroyables.

V. T.

Hommages de

Xavier Néron & Fils Limitée

— ENTREPRENEURS GENERAUX —

Spécialités :

EGLISES — HOPITAUX
EDIFICES PUBLICS
ET INDUSTRIELS

642. Duberger
CHICOUTIMI
Tél.: 549-1446

Récréation linguistique

DES LOCUTIONS EN VEUX-TU, EN VOILÀ (ETUDES, avril 1958).

Nous songeons depuis longtemps à publier cet article, qui présente avec humour et clarté plusieurs de nos expressions populaires savoureuses et souvent riches de sens, que certains puristes voudraient éliminer de notre vocabulaire. Ces mots, hérités ou créés par nous, font partie de notre histoire, sont des traits de notre personnalité, témoignent de notre fidélité à nous-mêmes; ils méritent notre respect.

Nous en avons publié quelques-uns dans SAGUENAYENSIA: gourgane (1959, p. 107), orignal (1964, p. 91), argiboire (1966, p. 142), maganer et escousse (1968, p. 107), et toute une série (1964, p. 22 et p. 133; 1965, p. 102). La gerbe que nous publions ici, venant de France, donne une autorité particulière à notre souci de conserver ceux de nos termes populaires qui méritent de demeurer dans notre parler.

V. T.

Un Dictionnaire de locutions françaises vient de paraître (L'article est de 1958) chez Larousse (1). Je m'y amuse, m'y instruis. Se trouvera-t-il quelques lecteurs de notre grave Revue pour y prendre plaisir avec moi? Je veux le croire. Qui n'est sensible à la saveur de ce parler, plus vieux que nos plus vieilles bouteilles, et qui n'a pas vieilli? Tirons-le de derrière les fagots.

Une locution est une façon de parler imagée, formée de plusieurs mots soudés ensemble, et qu'on se passe d'un siècle à l'autre sans qu'elle subisse aucun dommage. C'est cette pérennité qui m'étonne. Que toute langue évolue, que le français s'éloigne peu à peu de ses origines, que nos écrivains du Moyen âge, de la Renaissance et même du XVIIe siècle, ne se lisent plus sans dictionnaire, nous le savons, hélas! Mais voici des expressions qui résistent à tout: aux révolutions politiques et morales, au choc linguistique des peuples qui nous entourent, à l'invasion monstrueuse des termes techniques. De Charlemagne à la IVe République, il semble que nous ayons changé de planète. Notre surprise n'en est que plus grande de découvrir un fauteuil dans la Chanson de Roland, et, sur les lèvres des usagers du métro, des façons de parler familières aux manants du XVe siècle. Mêmes mots. Mêmes tours. Même nuance d'ironie ou de malice.

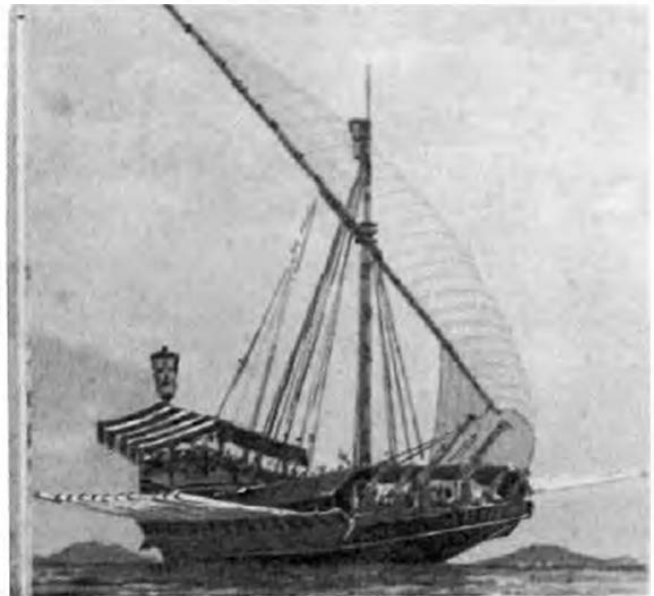
À cette récréation, nous ne convierons pas les savants. Restons entre amateurs. Mais on peut se divertir savamment. Qui nous interdit de feuilleter Brunot et Dauzat, Marouzeau et Littré, et les vieux écrivains eux-mêmes?

I

Relevons d'abord les expressions qui, témoignant de coutumes abolies, ne peuvent dissimuler

leur grand âge. Dissimuler? A quoi bon? Nous reliant au passé, elles nous sont d'autant plus chères que plus antiques. Ainsi conservons-nous précieusement, fût-elle informe, quelque effigie gallo-romaine.

Aujourd'hui encore, on tourne casaque, on rit sous cape, on intervient à brûle-pourpoint, comme si casaques, capes et pourpoints étalent de la dernière mode. L'armement, lui aussi, s'est quelque peu modifié: n'empêche, on continue à rompre en visière et à vieillir sous le harnois. On cherchera toujours le défaut de la cuirasse. Dire qu'une entreprise fait long feu (rate piteusement), c'est évoquer une époque où l'artillerie était dans l'enfance. Il y a belle lurette (nous reviendrons à belle lurette) qu'on ne fait plus rougir au feu les boulets dans le but d'incendier les villes assiégées, mais nous tirons encore à boulets rouges. Tailler des croupières a survécu aux charges de cavalerie. Qu'elles sont loin les jolies galères, toutes blanches d'écume et de voiles! Et pourtant: Vogue la galère! Il peut pleuvoir beau-



Une galère chrétienne.

coup sans qu'il tombe jamais des baïonnettes, mais il pleut des halberdes. comme si l'étrangeté même du mot favorisait sa survie. Entrer en lice et jeter le gant ont gardé quelque solennité, en souvenir des tournois. Être à couteaux tirés rappelle le temps où le port d'armes n'était pas prohibé, l'époque aussi du point d'honneur et du sang chaud. Nous-mêmes, et nos locomotives, faisons la navette d'une ville à une autre; nos projets de loi font la navette entre l'Assemblée Nationale et le Sénat, comme le tisserand — que c'est loin! — faisait aller et venir sa navette entre les fils de la chaîne. On donne du fil à

retordre, comme du temps où toutes les femmes de France filaient pour la rançon de Duguesclin, où les vieilles dames qui regrettaient d'avoir dédaigné Ron-sard, assises auprès du feu, dévidant et filant, chan-talent ses vers, au soir, à la chandelle.

Fierabras, dans les Chansons de geste, était le nom d'un géant sarrasin; et l'épée de Renaud de Montauban s'appelait *Flamberge*. On parle toujours de *mettre flamberge au vent*, et l'engance des *fiers-à-bras* n'est pas près de s'éteindre.



Une flamberge.

Qui a supprimé l'épreuve du feu? Saint Louis? Sept siècles de cela! Mais les Français n'en sont pas moins toujours prêts à *en mettre leur main au feu*. Souvent même vous les verrez *monter sur leurs grands chevaux*, à la manière des seigneurs qui, allant guerroyer, échangeaient leurs palefrois ou chevaux de parade pour leurs destriers ou "grands chevaux".

Être passé maître en ceci ou en cela nous vient tout droit des corporations: qui présentait un "chef-d'oeuvre", d'apprenti passait maître.

Tel est l'attachement du Français à ses vieilles expressions qu'il leur demeure obstinément fidèle même si leur sens originel se perd dans la nuit linguistique. Qui donc, parlant de *rendre gorge* ou de *faire des gorges chaudes*, se souvient, même vaguement, de la chasse au faucon? Ou du loup, quand il marche à *la queue leu-leu*? Ou de la tête (*caput*) dans *de pied en cap*?

Depuis Rabelais, *faire la sainte Nitouche* n'a rien perdu de son succès...

Les croisés, déjà, *se moquaient d'une chose comme de l'an quarante*. Mais ils disaient: "comme de l'Alcoran". Nous ne parlons plus, mais nous pensons comme les croisés.

Connaissez-vous un moyen de "partir" (partager) avec un autre une "maille" (la plus petite unité monétaire), sans être obligé de se disputer? Tel est bien encore le sens de l'expression: *avoir maille à partir* avec quelqu'un, bien qu'on n'en comprenne plus un traître mot.

... De même l'expression *se créper le chignon*, malicieuse encore aujourd'hui, l'était davantage, accordons-le, quand "se créper" signifiait "se friser".

On modifie parfois un mot incompris, mais sans toucher au sens. Quand "tomber dans les pâmes" (en pâmoison) devint inintelligible, le populaire lui substitua hardiment *tomber dans les pommes* qui n'est pas moins absurde, mais qui signifie toujours, et très clairement: avoir une syncope.

Être (ou tomber) dans le lac témoigne d'une confusion tout aussi drôle, et peut-être consciente, à l'origine. Le lac était un noeud coulant pour prendre les oiseaux ou un gibier quelconque.

*Le lac était usé; si bien que, de son aile,
De ses pieds, de son bec, l'oiseau leromptenfin,*

écrit La Fontaine. Quand, à l'indignation des lexicologues, on se mit à faire sentir le c ("c'est une grosse faute de dire *lâk*", observe encore Littré), on ne sut plus comment distinguer lacs (lacet, de *laqueus*) de lac (de *lacus*). Dans cette lutte obscure, le premier mot succomba. Remarquez que *être dans le lac* garde de quelque chose du vieux sens: non pas tomber à l'eau, mais se trouver dans une situation embarrassante.

D'où peut venir *frais émoulu*? De fer émoulu, récemment aiguisé. "Une lutte à fer émoulu", écrit Montaigne. Et Voltaire: "On ne combattait pas à fer émoulu". C'est que Voltaire s'intéressait à la vieille langue et se piquait d'étymologie. Peine perdue! On ne revient pas en arrière. Depuis un siècle on disait avec Molière: "frais émoulu du collège". La mode en fut continuée.

Autre altération du mot sans changement de sens. *Lurette* n'est pas français, mais *il y a belle lurette* est une locution française, et des plus jolies. "Il y a belle heurette", disait-on au XVIIe siècle, heurette étant le diminutif de heure, prononcé hure.

Mais la fidélité obstinée au sens premier devient ahurissante dans la locution *orgueilleux comme un pou*, laquelle, si l'on y songe, est absurde, mais ne l'était nullement au Moyen âge, quand un pou (ou poul, de *pullus*) était un jeune coq.



Un "pou" jeune coq.

Être la coqueluche de Paris, ou des femmes du pays, est une expression mystérieuse, mais que chacun entend fort bien. Elle ne doit pas dater d'hier si l'on en croit des étymologistes de poids. Jugez plutôt. La coqueluche fut d'abord un capuchon (*cuculus*), puis la maladie dont on se protégeait en se coiffant dudit capuchon. Mais *être coiffé de quelqu'un*, c'était, déjà au temps de Louis XIII, être entiché de lui ("De son Tartuffe elle paraît coiffée", écrit Molière). Et voilà, bonnes gens, pourquoi telle vedette ou telle jeune romancière est aujourd'hui la coqueluche de Paris.

Une locution très roturière, et qui peut néanmoins produire ses lettres de noblesse, c'est *payer en monnaie de singe* (c'est-à-dire en grimaces, ou en moqueries, ou ne pas payer du tout). Le "Livres des Métiers", du XIIe siècle (cité par Littré), ne prévoit-il pas que le montreur, au passage des ponts de Paris, pourra faire gambader son singe devant les péagers... "et pour son jeu être quitte"?

Ces anecdotes sont amusantes. Rien de plus. D'autres explications, fort suspectes, nous ont été transmises par des mémorialistes plus ingénieux que savants, parfois facétieux. Je tairai donc celles, trop nombreuses, et trop bien trouvées pour être convaincantes, qu'on nous propose pour *boire à tire-larigot*, *tirer les vers du nez*, *croquer le marmot*, *courir la prétentaine*, ou *découvrir le pot aux roses*. (X)

Comme le remarque Marouzeau, ces locutions ont fini par constituer des blocs où les mots ne peuvent être ni dissociés, ni intervertis. *Prendre fait* n'est rien si vous n'ajoutez: *et cause*; "prendre cause et fait" est tout aussi impossible. Bien qu'on termine maintenant le repas par les fruits, on dira toujours *entre la poire et le fromage*. Sans ces agrégats indissolubles, une foule de vocables anciens auraient depuis longtemps disparu. Pauvres mots chenus, le plus souvent amputés, toujours affaiblis, *qui ne peuvent plus jamais aller seuls*, et doivent s'appuyer sur un voisin plus vaillant comme sur un bâton de vieillesse. En voici quelques-uns. Je donne la date (d'après Dauzat) non de la locution, mais du mot dont elle permet la survie:

XVIIe SIECLE. — *Courir la prétentaine*, *faire florès*.

XVIe SIECLE. — Tout de *go*, *courir le guilledou*, *faire le mariol*, *battre la chamade*, *chanter pouilles*, *aller clopincloquant*, *rentrer bredouille*, *prendre la poudre d'escampette*.

XVe SIECLE. — Pour la *frime*, *tirer ses grègues*, de *gingois*, en *tapinois*, en *vac*, un *guet-apens*, *parler à la cantonnade*, de bon *acabit*.

XIVe SIECLE. — *Faire la nique*, *aller sur les brisées*, à l'*encan*, pierre d'*achoppement*, tout à *trac*, un *laps* de temps.

XIIIe SIECLE. — *Jeter sa gourme*, de pied en *cap*, avoir à ses *trousses*, de bon *aloi*, avoir la *berlue*, *chasse à courre*.

XIIe SIECLE. — Crier *haro*, peu ou *prou*, *maître queue*, ni sou ni *maille*, us et coutumes, rester *coi*, au *for intérieur*, au *fur* et à mesure, d'*estoc* et de *taille*, se mettre *mortel* en tête, *huis clos*, d'*emblée*, *clin d'oeil*, sans *barguigner*, frais *émoulu*, a *bailler* belle, aux *aboies*, à bon *escient*, sans coup *férir*, *boute-en-train*, sans *encombre*.

XIe SIECLE. — Chercher *noise*, faire chère *lie*, en faire à sa *guise*.

Xe SIECLE. — *Battre sa coulpe*, d'*oreset* déjà.

II

Un peu comme ces dames qui, passé un certain

âge, ont tendance à se vieillir (et c'est encore une coquetterie), les locutions citées jusqu'ici affichent tapageusement leur antiquité. Forme archaïque ou facture bizarre, us et coutumes qu'elles rappellent: tout nous oblige à les dater. Nous nous récrions: "Quoi? un millénaire? et encore si vivace?" ...

Mais voici d'autres locutions que vous croiriez, au contraire, de création récente. Familières et lestes, court-vêtues, à la mode du jour, elles paraissent tombées de la dernière pluie. Quelque journaliste en verve les aura lancées? Ou un titiparisien?

Or il arrive que, par grand hasard, on les retrouve dans quelque vieux bouquin ou dans un almanach datant de plusieurs siècles. Leur air jeunet nous a trompés. Elles appartiennent, elles aussi, à cette "langue parlée", plus conservatrice qu'on ne croit, dont usent les Français depuis toujours, mais que la "langue écrite" ignore avec superbe. En sorte qu'il est souvent malaisé d'en fixer l'origine.

Vous protestez? Je sens à je ne sais quoi, dites-vous, que *faire du chambard* est tout récent. Je vous l'accorde. Mais on peut s'y tromper. Car si *faire la ribouldingue* date à peine de cinquante ans, *s'en lécher les badigeons*, de formation assez semblable, doit être restitué à Rabelais. Mais je veux mettre votre flair en défaut. Un *dur à cuire* sent, à vingt pas, son armée moderne, et le cuistot, et la "roulante". (C'est, nous apprend Balzac, "un surnom fourni par la cuisine du bivouac, où il s'est trouvé plus d'une fois des haricots réfractaires"). Mais *faire du rabiote*? Le mot, sinon l'expression, date du XVIIe siècle, et serait d'origine... ecclésiastique. Oserons-nous, après le même Balzac, mentionner *être paf* (ivre)? Dès 1755, on trouve *paf* signifiant eau-de-vie (qui assomme). Qui nous prouve que l'expression n'a pas eu, bien plus tôt, une existence souterraine? Et de quelle date, à votre avis, *avoir le guignon*? Du XVIIe siècle. Et *pour des prunes*, ou *faire la grasse matinée*? Du XVe. Et *j'ai mon pain cuit*? De Villon. Et *river son clou à quelqu'un*? Du Roman de la Rose. Et *graisser la patte*? Du VIe siècle!

Et *casser sa pipe*? Pour le coup, dites-vous, voilà qui est facile. N'en jurez pas. L'expression remonte au temps de Mazarin, et elle avait déjà en plein XVIIe siècle, le sens que nous lui donnons! Sans doute, le mot *pipe* s'est spécialisé dans le sens de tuyau pour aspirer la fumée du tabac, mais il a toujours, et dès le XIIe siècle, désigné tout ce qui, de près ou de loin, ressemble à un tuyau. (Voyez l'anglais "pipe-line" fait de deux mots empruntés au français). En langage plus ou moins argotique, la *pipe* en est venue à signifier ce tuyau qu'est le gosier. Une telle *pipe* ne se casse pas deux fois. Il n'est donc pas impossible que, dans quelque tripot parisien, se soit un jour répandue cette étonnante nouvelle: "On dit que le Prince de Condé a cassé sa pipe." Mais, naturellement, ne cherchez pas cela dans Bossuet...

Ajoutons: "Nous devrions nous répéter et nous seriner ceci, dit encore André Thérive: que les textes écrits qui nous sont parvenus représentent un secteur minuscule des données linguistiques." Comment s'exprimaient, en conversation, les sujets de

Louis XIV, ne disons pas les provinciaux, mais les parisiens et les courtisans eux-mêmes? Est-il possible de ressaisir cette vie cryptique de la langue parlée, vie cachée sous le vernis des œuvres surpolies, "cent fois" passées sous le rabot? La France, au temps de Racine, et Racine lui-même, ne prononçaient-ils jamais les mots: *vache* et *cochon*? Que Bossuet n'ait jamais écrit les syllabes de *colique* ne prouverait pas qu'il ait ignoré et la chose et le mot.

Que déjà, sous le règne du Roi-Soleil, et peut-être à son nez, on ait dit *lever le coude*, pour "boire" et *plier bagage* pour "s'en aller", voilà qui nous étonne, puis nous ravit. Nous ne sommes donc pas d'une autre essence que ces gens-là, nous appartenons bien au même peuple. Mais où trouver ces locutions? Chez quelques écrivains, à peine tenus pour tels en leur temps. Indépendants de nature comme La Fontaine, ou amuseurs de profession comme Molière, ils ont gardé certaines franchises et sauvé de l'oubli quelques façons de "parler".

Bien peu. Ce serviteur-né du Roi, ce Parisien de Paris qu'est Molière s'est, il est vrai, frotté à la province. Mais il a fait la fine bouche devant l'idiome de Carcassonne. Pour dérider les courtisans, il grossira le trait; il pastichera le jargon paysan plus qu'il ne témoignera du parler réel. Cueillons pourtant chez lui quelques locutions, qu'il n'a pas inventées puisqu'on les comprenait à la cour, et dont l'ancienneté ne laisse pas de nous surprendre: *mon petit doigt m'a dit, filer doux, être entre de beaux draps, se faire tirer l'oreille, se faire coffrer* (emprisonner), *ne pas mâcher ses mots, ne pas se moucher du pied*. Cette dernière expression doit remonter très haut. Molière le savait-il? Il a fourni le relais.

La Fontaine, c'est autre chose: il était friand d'archaïsmes. Il a collectionné des "mots" de la vieille langue, les a refrappés à sa marque, et relancés vers nous qui les savons par cœur. Quand nous parlons d'*attacher le grelot*, par exemple, nous reprenons un refrain d'Eustache Deschamps: "Qui pendra la sonnette au chat?" poème vieux d'un demi-millénaire.

Mais pour savoir comment on parlait autrefois, c'est à Mme de Sévigné qu'il faut s'adresser, qui n'était pas écrivain de profession, ni fêrue de Vaugelas, mais toute mêlée à la petite noblesse provinciale, et ennemie jurée du "style fardé", bien meilleur témoin de son temps que du sien Montaigne. Génie trop vigoureux et personnel pour accepter les expressions toutes faites, Montaigne les reforgeait. Mme de Sévigné écrit *la bride sur le cou* ou à *bride abattue*, sans chercher midi à quatorze heures. Ses lettres sont tissées de locutions qui, pour être reçues de son temps et du nôtre, ne sont jamais banales pour autant, mais éclairantes et piquantes et riantes. "Le style figuré est une poésie", dit-elle. C'est sa poésie. Citer ses expressions? Impossible. La provision en est inépuisable. C'est *la mer à boire*, comme elle disait. Sachez seulement qu'elle croit parfois, tout comme nous, *avoir la berlue*. Telle de ses amies *passé les bornes*, *la pousse à bout*, *tombe* chez elle *comme une bombe*, ou lui *fait faux bond*. En voilà une qui *aura son paquet*. Certaines choses ne lui font *ni chaud ni froid*;

mais d'autres lui font *dresser les cheveux sur la tête*, ou ne lui *passent pas le noeud de la gorge*, ou lui *restent sur le cœur*. Dans ce cas, se sachant *tout d'une pièce* et la *tête près du bonnet*, elle préfère s'enfermer chez elle, *ne remuer ni pied ni patte* et laisser *couver son chagrin*. Si quelqu'un lui fait *une querelle d'allemand*, elle l'*envoie paître* (sic)! Quelquefois, *elle n'en peut plus*. Elle *crève de chaleur* ou elle *crève de rire*. On la met vraiment à *toutes les sauces*. Les visiteurs défilent chez elle *en rang d'oignons*. Apprenant certaines nouvelles, elle *tombe des nues*.



Une linotte. (mâle)

Son voisin de campagne est naguère *revenu sur le tapis*; il est, dit-on, *dans la manche* d'un haut personnage; ce n'est d'ailleurs pas *une linotte*, il a *du plomb dans la tête*. Elle mande à sa fille qu'une amie commune, très malade, *rend tripes et boyaux*. (x)

* Mme de Sévigné a-t-elle écrit: "Ne vous faites pas de bile?" Non, tout de même. Le *Dictionnaire des locutions* a dû emprunter ce texte à la lettre du 12 juillet 1671, qui porte en réalité: "Ne faites point de bile". Mais le sens était à peu près le nôtre, et dans une autre lettre, citée par Littré, nous trouvons notre expression, à un mot près (le dernier): "Il ne faut pas que vous vous fassiez de la bile noire".

Quoi? direz-vous, une marquise du grand siècle, la marquise parlait ainsi? Elle en disait bien d'autres! Une de nos mininettes jaçasserait longtemps avec elle sans s'aviser d'une différence, soit d'âge, soit de rang.

River le clou ("j'ai bien rivé le clou à Corbinelli"), faire ses choux gras de..., regarder du coin de l'oeil, graisser ses bottes (pour partir), être pris d'une débauche de sincérité, ou d'une colique d'économie, être en chômage ("son moulin à paroles me parut en chômage"), se creuser la tête, un temps "détriqué", avoir le diable au corps, ou le tirer par la queue, gâter le métier, avoir à gogo, ressembler comme deux gouttes d'eau, une gueule enfarinée, couper l'herbe sous le pied, être sur le pavé, un cuisinier qui est "une perle", n'être pas une poule mouillée, etc...

Et malgré cela, notons-le, la marquise n'est jamais vulgaire. La preuve est faite, il me semble, qu'une foule de locutions, héritées toutes vives et toutes chaudes du plus lointain passé, pouvaient entrer, sans le gâter, dans un style de grande allure. Mais

voici venir les puristes. Ils condamneront ces façons de parler "basses et roturières". Pour se distinguer du peuple des métiers, dont le franc discours en était tout égayé, ils jetteront le discrédit sur tant de délectables proverbes et quolibets qui faisaient fureur sous Louis XIII, et qu'on abandonne désormais, comme dit Philaminte, "aux ruisseaux des halles". Tandis que, saignée à blanc, notre langue écrite perdra de sa vivacité concrète, nos jolies façons de parler tomberont dans le domaine vaste, vague, mésestimé et désormais non surveillé, de la tradition orale. Au voisinage fâcheux de l'argot, certaines d'entre elles s'encanailleront. La tache est-elle indélébile?

Rester fidèle à nos locutions? Bon moyen de lutter contre l'évolution de la langue, — évolution inéluctable, c'est vrai, mais en partie seulement. A plusieurs reprises, des ruptures systématiques, autoritaires, pédantes ont été opérées. Pour mesurer ce que nous avons perdu entre le XVIIe et le XVIIIe siècle, il n'est que de lire l'ouvrage d'Edmond Huguet sur *Le langage figuré au XVIIe siècle*. Des milliers de locutions, chaleureuses et bien en bouche — dont usaient même des hommes d'église comme saint François de Sales et Calvin — ont disparu dans le naufrage. Notre littérature a trop dédaigné ces tournures originales qui ont volé sur tant de lèvres, les éclairant d'un furtif sourire. La langue réellement parlée par les millions d'hommes qui nous ont précédés a été ensevelie avec eux. Restent ces quelques fragments, pierres éparses comme d'un monument que la négligence aurait laissé crouler, ou que des doctrinaires, fanatiques de modes nouvelles, auraient aidé à périr. Pour certains d'entre nous, la fidélité aux vieilles formules de langage ressemble à un effort désespéré pour retrouver des racines, pour ne pas rompre avec les générations qui s'éloignent et avec lesquelles nous n'aurons bientôt plus rien d'autre de commun. Voyez Marcel Jouhandeau recueillant avec piété le parler, si savoureux et si digne, de sa mère, la femme du boucher. Ainsi faisons-nous tous, ou presque tous. "Comme on disait à la maison..." Regret poignant...
André BLANCHET.

1. Maurice Rat, *Dictionnaire des locutions françaises*, Larousse, 1957. Parmi les milliers de locutions qui furent ou sont encore en usage, l'auteur a dû choisir, bien sûr, et son choix s'est porté sur les plus divertissantes (avec une prédilection, je dois le dire, pour les plus gaillardes).

AVOCATS ET PROCUREURS

Fradette, Bergeron, Cain,
Lamarre, Bouchard & Wells

110 EST, RACINE

TEL.: 543-7757

CHICOUTIMI

Hommages de



Justin MALTAIS, L.Ph., prop.

28 est, rue Racine

CHICOUTIMI

et



Maurice LAGACE, L.Ph., Co-prop.

447 est, rue Racine

CHICOUTIMI

Hommages de

La Librairie Régionale, Inc.

461 Est, rue Racine — Chicoutimi

Ameublements, machines et
accessoires de bureaux

357 Est, rue Racine — Chicoutimi

Mémoire d'un ancien

Monsieur Jean-Baptiste Pelletier

Ce monsieur Pelletier de Notre-Dame d'Hébertville est un de ces braves hommes dont la vie n'a pas été mouvementée. Avec un vrai sens des réalités et une heureuse faculté d'adaptation, il trouvait vite la solution la plus simple aux problèmes qui se posaient pour lui, et il savait se mêler de ce qui le concernait sans s'embarrasser dans les autres. Le petit aperçu qu'il donne de sa carrière, dont les détails ont été notés par son petit-fils André Pelletier le 27 septembre 1935, permet de vérifier une fois de plus les conditions familiales et régionales qui commandaient la conduite d'un grand nombre d'hommes de notre région à l'époque où il vécut.

V. T.

J'ai 75 ans. Je suis né à Hébertville, au village, le 17 février 1860. Mon père s'appelait François Pelletier; mon grand-père s'appelait Noël Pelletier et mon arrière-grand-père aussi. Ma mère s'appelait Obéline Michaud; elle était de Saint-André de Kamouraska; ma grand-mère, je ne me rappelle pas son nom; elle s'était remariée à Jean Guy, de Kamouraska.

Tu sais, on est des Pelletier "Peton", nous autres. C'est à cause que les femmes trouvaient ça malcommode d'avoir deux Noël dans la maison: mon grand-père et mon aieul, c'est pourquoi on en appela un "Peton", et depuis ce temps-là on est des Pelletier "Peton".

Sa famille

Mon père venait de Saint-André de Kamouraska. Ses frères: Thomas, Léandre, Joseph, Baptiste, Amable, je ne les ai jamais vus, excepté Amable et sa fille Hélène, qui était mariée à un Leblanc. Eux ont eu deux filles, l'une mariée à Ovilla Lemay de Chambord, l'autre mariée à Joson Boullanne, de Chambord lui aussi.

Mes quatre frères sont: 1o François, marié à Malvina Vaillancourt, d'Hébertville, une tante de Lazare Vaillancourt de Jonquières; son garçon, Ludger, est parti pour Montréal; on ne l'a pas revu. 2o Louis, mort aux États-Unis; il était parti de chez nous à 18 ans, il est revenu au bout de 15 ans, marié à une Gagné; il est retourné à Placideville, Sommerset. 3o Joseph, mort garçon. 4o Pierre, parti d'Hébertville à 21 ans, mort à Placideville. Il a eu rien qu'une fille, mariée par là à je ne sais pas qui.

J'ai deux sœurs: 1o Obéline, mariée à Jacob Duretremble. Ils sont partis d'Hébertville pour Ottawa; ils avaient trois enfants. On n'en a jamais entendu parler. L'autre, appelée Rebecca, est morte jeune.

Pour ma femme, j'ai une histoire à te conter. — D'abord, elle s'appelle Mathilda Brassard. J'ai com-

mencé à aller la voir à 18 ans; puis on décide de se marier quelque temps après. Mais tout d'un coup je m'amourache de Kate Lavole, une fille de Gonzague (Gonzaque) Lavole de Saint-Jérôme. Je publie avec elle. Ça casse dans la semaine et je marie à sa place mon ancienne blonde, Mathilda. C'était vers le 20 avril 1882. (Le 16 avril 1883, à Chambord).

J'ai eu *rienque* seize enfants. (Il en donne la liste. Le troisième, Joseph, est le père du jeune André, qui recueille ses souvenirs. Quelques-uns sont morts jeunes, deux seulement, Louis et Wilbrod, demeurent à Sainte-Croix, dans la partie détachée d'Hébertville; les autres sont dispersés: à Jonquières, Sudbury, Sainte-Monique de Honfleur, Saint-Jérôme, Fokey Ontario, Saint-Thomas-Didyme).

Mon histoire est bien simple. — D'abord j'ai été baptisé par le curé d'Hébertville (1); mon parrain s'appelait Moïse Lavoie et ma marraine était sa femme.

J'ai passé mon enfance à Hébertville. On restait sur la route qui mène à Québec par le parc national. Mes maîtresses d'école ont été, si je me rappelle bien, une demoiselle Langlals, une Ouellet, une Tremblay et une Saint-Pierre. Parmi mes camarades, il y avait Baptiste et Calixte Saint-Pierre, qui sont partis plus tard pour Roberval, Ephirin (Zéphirin) Laprise et Baptiste Laprise, partis pour Sainte-Hedwidge.

J'ai fait ma première communion à onze ans. C'est monsieur André Pelletier, directeur du Séminaire de Sainte-Anne de la Pocatière, qui me l'a fait faire. J'ai été confirmé par Mgr Baillargeon. Il y en a qui ont été confirmés ils étaient mariés, l'évêque ne venait que tous les dix ans, et des fois c'était la maladie, l'absence, ou autre chose qui empêchait d'en profiter. C'est pourquoi des confirmés avaient vingt ans et plus.

Dans ma jeunesse j'ai toujours resté à la maison. Je n'ai jamais été aux veillées de danse. Seulement, avant de me marier j'ai été aux États-Unis; j'ai travaillé à Lewiston pour la Franklin Company, qui avait des moulins à scier. J'ai été par là à cause qu'on avait eu une grosse grêle qui avait tout coupé par petits bouts la récolte, qui était prête à rentrer. Tu comprends qu'on n'était pas riche. Mais on a eu de l'aide du gouvernement. J'étais parti pour gagner un peu d'argent. J'ai pris le bateau à Saint-Alphonse, avec un Grenon de Chicoutimi. À Québec on a pris le train. On ne passait pas par Montréal pour aller à Lewiston. J'ai été parti un an et demi.

(1) Alors l'abbé Joseph Hudon (1857-1861).

Entre temps mon père a vendu notre terre pour payer le Séminaire de Sainte-Anne, qui nous avait prêté de l'argent, et on a défriché la terre qu'on a ici à Sainte-Croix; j'ai passé plus de soixante ans sur cette terre-là. J'ai toujours cultivé la terre. J'ai élevé ma famille avec un peu de misère; tu comprends, seize enfants sur un demi lot de terre!

J'ai été conseiller dans le premier conseil municipal de Sainte-Croix. M. Alphonse Gagnon était maire et les autres conseillers étaient: Joseph Boullanne, Médard Côté, Joseph Bédard. Le deuxième maire de Sainte-Croix fut Joseph Villeneuve; le troisième, Ernest Larouche; et le quatrième celui d'aujourd'hui, Hermias Villeneuve.

Ah! Pour les élections, je ne sais pas quoi dire. Tout ce que je peux dire c'est que les députés ne nous faisaient pas des grands discours remplis de bêtises et de menteries comme font ceux d'aujourd'hui. Par exemple, Honoré Petit, qui l'a été pendant trente ans, député, disait: "Mes amis, c'est Honoré Petit, votre député, qui parle. Ça sert à rien de faire des promesses; quand vous aurez besoin, vous demanderez. Merci." C'était là les discours qu'il faisait partout où il allait et à chaque élection.

Des fois il y en avait qui ne voulaient pas laisser parler les orateurs. Mais je me rappelle que quand le grand Jules Doré, de Chambord, et le bonhomme Ovide Pagé disaient aux candidats: "Vous pouvez parler", aie pas peur que personne ne les arrêtait de parler. Je te dis que c'étaient pas des petits, ces deux-là.

Par exemple, quand la nouvelle cloche de Chambord est arrivée, elle était devant l'église dans un *crête* (caisse à claire-voie). Elle pesait 500 livres. Alors il y avait, après la messe, sur le perron de l'église: Ovide Pagé, Jules Doré, un Beaulieu et beaucoup de monde. Donc, quelqu'un dit: "Hé! Les bonshommes, là, venez donc la faire sonner cette cloche-là". Alors plusieurs s'essayèrent, mais seuls Jules Doré et Ovide Pagé, chacun à son tour, prirent la cloche par l'organeau (2) (les anses) et, la soulevant de terre, la firent sonner. Seulement, Jules Doré la leva plus haut que le bonhomme Ovide. — Ovide Pagé avait une terre de colon par *icite*.... Il perdit un jour un jeune cheval qui labourait avec son petit boeuf. Alors, comme il devait achever ses labours, il *tima* (de l'anglais *to team*, tirer de pair) avec le boeuf à la place du cheval. C'est vrai ce que je te dis-là. Mais ils étaient sages ces hommes-là. Jamais ils ne se battirent et ils employèrent toujours leur force pour des bonnes choses.

En fait de légendes, puisque tu en veux, je me rappelle qu'à Saint-Gédéon une *criature* qui avait troublé avait dit: "Il y a des ornements d'église et un sabre d'enterrés sous l'église et elle va brûler trois fois; et dans les fondations de la quatrième vous trouverez assez d'argent pour bâtir", et l'église a brûlé deux fois. (3)

Un nommé Pinette, gars menteux et vaniteux, disait qu'il s'était acheté un habit et qu'il mettait de l'huile dessus sans le tacher. Alors Auguste Pilon lui dit: "Je vas m'en acheter *eune* (4) moi aussi."

Mais Pinette lui dit qu'il n'y en avait qu'un coupon.

Dans le même temps qu'il avait acheté son habit Pinette disait qu'il avait vu aux États-Unis un boeuf de quarante mille livres. Mais Auguste Pilon répondit: "Tu sais, ils ne sont pas plus fins que les Canadiens", et il lui dit qu'il avait vu un chaudron si grand que les deux hommes qui posaient l'anse ne s'entendaient pas cogner. Pilon lui dit: "Mais pour quoi ce grand chaudron-là?" — "Pour mettre cuire ton boeuf", répondit Pilon. Là-dessus Pinette sauta dans sa voiture et fila.

Un jour il arriva à la forge en disant que Xavier Imbeau, de Chambord, s'était donné un coup de hache de trois pouces d'avant (de profondeur) sans couper ses caleçons ni ses culottes. — Peut-être qu'il était en queue de chemise.

Mes idées sur les grands hommes! Je vas vous les dire sans cérémonies:

Papineau, c'est un grand homme.
Price, c'est un bon gars.

Laurier, c'était ce qu'il y avait de mieux dans le Canada. (Le vieillard, vieux libéral, s'amuse de son expression).

MacDonald, pour moi c'était un *frémaçon*.
Monseigneur Racine, c'était un évêque qui était donc plaisant! Il était aimable. Il parlait bonnement, là...

McLeod, c'était le diable tout pur, à ce que des gens disent.

Bennett, je n'y ai pas une grosse confiance. (Il s'amuse).

Louis Riel, ah! ils ne lui ont pas rendu justice.

-
- (2) Organeau, terme de marine, que nos gens employaient pour désigner un anneau attaché à quelque chose.
 - (3) Une enquête sur ce fait a révélé que les détails diffèrent sur divers points et qu'une grande partie des dires de la malade s'est réalisée.
 - (4) Plusieurs disaient *eune* habit; il y en a encore.

Hommages de :

Ben Blackburn

Entrepreneur général

- Construction de chemins
- Location : Gradall et pelle mécanique
- Excavation Construction de maisons et édifices publics

1309 Chemin St-Paul

Chicoutimi

L'oeuvre sociale de Mgr Eugène Lapointe

• Extrait d'un ouvrage en préparation.



Mgr Eugène Lapointe.

Mgr Eugène Lapointe — dont le nom s'identifie avec l'oeuvre sociale au Saguenay — a été de 1893 à 1920 l'agent le plus efficace de l'effort de l'Église diocésaine et même canadienne pour se rendre présente aux besoins du monde ouvrier, et même, peut-on dire, aux besoins de la société d'alors en transformation et essayer d'y répondre adéquatement. Si, un demi-siècle plus tard, les situations et les nécessités ont rapidement évolué, il semble important, pour qui veut comprendre le présent, de recourir à la connaissance d'un passé encore proche et déjà lointain. "Une bonne prospective exige une bonne rétrospective" dit Gaston Berger. La mutation profonde des milieux saguenéen et québécois, l'accélération de l'histoire qui marque les présentes années rend ce passé assez distant pour justifier cette ébauche historique car elle permet de bénéficier des souvenirs de certains témoins.

Peut-on soutenir que cet homme a été le centre de l'apostolat social catholique au Saguenay à la fin du XIXe siècle et surtout au début du XXe siècle? Ce mouvement saguenéen qu'on essaiera de décrire dans ces pages, cette oeuvre de promotion sociale s'intègre dans le mouvement social contemporain de l'Europe, Eugène Lapointe a poursuivi des études

doctorales à Rome d'octobre 1891 à décembre 1893, à l'université de la Propagande, et c'est là, semble-t-il, qu'il pulse ses premières connaissances des divers éléments du mouvement social européen. D'autres séjours en Europe en 1908, 1911, 1918 et 1919 lui ont permis sans doute d'ajuster ses connaissances et de prendre contact avec certains mouvements et personnages sociaux de l'époque.

Les grands noms de Ketteler, de Vogelsang, de Mun, de Manning, Decurtins, Gibbons ne lui sont certes pas inconnus de même que la pléiade de prêtres, laïcs hommes ou femmes qui ont mené ce mouvement. Les éléments les plus divers de ce mouvement ont sans doute intéressé ce jeune prêtre: Sillon, Action Populaire, Association catholique de la Jeunesse française, Semaines Sociales, Confédération française des Travailleurs chrétiens, Jeunesse ouvrière chrétienne, mouvements spécialisés de l'A.C.J.F., initiatives sociales et familiales, professionnelles ou civiques, mouvement ouvrier surtout.

Le début du XXe siècle marque au Canada français un effort d'action sociale admirable imitant assez parfaitement, à notre avis, l'action sociale européenne. Les premières initiatives de cet effort sont: la première Caisse Populaire à Lévis, l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, l'Action sociale catholique, la Fédération ouvrière du Nord, premier essai de syndicat catholique et national, pour n'en citer que quelques unes. Les catholiques sociaux de la France, de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Autriche, de l'Angleterre, de l'Italie et de la Suisse ont affirmé et répété au XIXe siècle que la question sociale était morale et religieuse. Les Catholiques sociaux du Canada français prêtres et laïcs, se sont empressés d'appliquer ce principe à leur mouvement et à leur milieu. Ainsi le religieux, le national et le social ne feront désormais qu'un. Des personnalités religieuses et laïques ont comme rôle nouveau d'éveiller leurs compatriotes à l'importance de l'économique et du social, des horizons nouveaux se dessinent pour une action collective. Ainsi, les vingt premières années du XXe siècle constituent une période extraordinairement féconde pour le mouvement social catholique. C'est une fécondité qui répond d'ailleurs à "Rerum Novarum" de Léon XIII. Ce mouvement invite les esprits sérieux à reconsidérer les problèmes du milieu canadien-français d'une façon nouvelle et plus adaptée à l'époque. Parmi les pionniers de ce mouvement social catholique se dégage la figure de Mgr Eugène Lapointe.

Le but de Mgr Lapointe est d'aider les ouvriers en les groupant dans un mouvement canadien-français et catholique. Par ses sermons, ses conférences et ses conseils, il documente avec sérieux et dynamisme, sur les moyens d'agir et les buts les plus utiles à poursuivre. Par l'information, la correspondance et les relations personnelles, il contribue à nouer

des liens solides entre ceux qui œuvrent aux mêmes tâches. Surtout, il encourage, soutient, donne confiance, par ses connaissances, par la doctrine chrétienne sûre, solide, constructive. Il n'a d'autres normes que celles assez souples, des encycliques ou enseignements authentiques de l'Église et de ses hauts représentants. Il travaille avec désintéressement et largeur et s'attire par là une confiance, même une amitié, dont l'étendue et l'intimité étonnent. Le mouvement social catholique est un labeur collectif, mais Mgr Eugène Lapointe en est sûrement l'un des ferments les plus autorisés, suivis et efficaces par le travail d'éducation qui est le sien.

Le promoteur de l'action sociale au Saguenay est en même temps prêtre profondément. Il mène une lutte acharnée pour la tempérance, publiant de nombreux articles dans la "Défense" et le "Progrès du Saguenay", prêchant des retraites avec fougue et éloquence. En 1913, avec le père J.-P. Archambault, jésuite, il est un des fondateurs de la ligue du Dimanche. Lutte âpre et difficile là aussi, il déploiera un zèle qui ne se démentira pas, par des prédications, des articles de journaux, des brochures et des démarches auprès des gouvernants, il obtiendra gain de cause.

Il est aussi le promoteur de retraites fermées dans le diocèse de Chicoutimi. En 1920, il est appelé à faire partie de la Commission centrale des Semaines sociales du Canada. Ce prêtre ébauche donc une pédagogie de l'œuvre sociale et il laissera à d'autres le soin de la développer. C'est vraiment le salut des âmes, c'est-à-dire le bien total de l'être humain, qui hante ce prêtre. Toute sa vie il veut aider prêtres et laïcs dévoués à chercher les voies efficaces du règne du Christ dans les cœurs tant dans l'éducation, l'action sociale, le journalisme.

Il semble que cet homme et cette action méritent d'être étudiés par un historien et avec le plus d'exactitude possible. L'intérêt de cette étude est surtout de jeter un peu plus de lumière sur les débuts du syndicalisme catholique et national, d'essayer de mieux connaître les milieux saguenéen et québécois de cette période. Par delà, l'attitude de ce prélat, le rôle qu'il joue, les difficultés rencontrées et les appuis reçus, on perçoit les motivations de son action, les tâtonnements parfois de sa méthode, les questions de doctrine.

Par cette œuvre nous voulons tenter une esquisse du mouvement social catholique et de l'un de ses leaders; les chercheurs pourront y trouver beaucoup d'autres pistes de recherche et y continuer des investigations.

Cette étude n'est pas une biographie de Mgr Eugène Lapointe, ce pourrait être l'œuvre d'un autre historien. Les papiers conservés par cet apôtre social sont très nombreux: certaines correspondances touchant le sujet étudié, des imprimés, des sermons, des conférences et surtout les mémoires. Ces papiers ont constitué la base principale de notre documentation inédite.

Les "Mémoires" de Mgr Lapointe sont particu-

lièrement intéressants pour une partie de cette étude. "De son propre passé, chaque homme a une vision à la mesure de ses souvenirs". (1) Ce vieillard, dans les dernières années de sa vie, consigne dans un volume ses souvenirs les plus marquants, pleins de saveur pour l'historien d'aujourd'hui. Sans doute il faut confronter cette source avec quelques autres pour lui donner une valeur d'objectivité et d'impartialité dans la mesure du possible.

Nous avons donc centré notre étude sur l'œuvre sociale de ce prêtre saguenéen. Nous avons en outre essayé de situer cette petite fraction d'histoire saguenéenne en relation avec l'histoire canadienne, avec l'histoire générale de l'Église et surtout du mouvement social catholique en Europe, à l'époque qui nous intéresse.

D'autres chercheurs, espérons-le, compléteront ce petit tableau et l'élargiront à toute l'action sociale des catholiques du Canada français.

Mgr Eugène Lapointe

Origines — Formation — Itinéraire social

C'est à La Malbaie que naît, le 21 avril 1860, François-Onézime-Eugène Lapointe, dans une famille de cultivateurs. Son lieu d'origine a une importance capitale sur l'orientation de sa vie. "Il tient donc à la terre qui produit le bon blé et les fortes générations, au pays de Charlevoix qui porte l'empreinte d'un créateur puissant et audacieux, à un de ces foyers où les pensées de l'éternité préoccupent plus que celles du temps." (2) D'ailleurs le jeune Eugène Lapointe garde toute sa vie le culte de ce patelin où s'écoule son enfance. "Je suis né dans le "Trou" et j'y ai vécu jusqu'à l'âge de dix-huit ans," écrira-t-il plus tard. "Ce dont je me glorifie; car les années passées dans cette solitude, et ce décor si poétique ont eu sur toute ma vie l'influence la plus heureuse". Dans ses mémoires il précise cette appellation de "Trou" pour désigner ce coin de terre natale. "Le Trou était un fond de terre assez irrégulier, belle terre arable formée de dépôts de la mer Champlain et encadrée d'une terrasse en fer-à-cheval, s'ouvrant du côté de la rivière et offrant une belle vue sur les montagnes du côté opposé de la rivière et sur les "Calumets" partie de Ste-Agnès. Dans le cours des siècles l'érosion avait raviné de façon fort singulière ce fameux trou. A l'époque dont je parle, le "Trou" et les terrasses qui l'encadrent, celles-ci composées de cailloux roulés et de sable, étaient entièrement cultivés et faisaient vivre quatre familles." (3) Cette description géographique montre bien l'intérêt, le culte voué par Eugène Lapointe à son pays d'enfance. Et à cette époque, selon lui, les terres de La Malbaie, du moins celles qui bordent la rivière de ce nom, étaient d'une grande fertilité, les habitants jouissaient pour la plupart d'une bonne aisance. (4) Raoul Blanchard précise que l'agriculture est à cette époque l'élément conservateur de toute économie. La culture des céréales connaît dans Charlevoix un gros développement au XIXe siècle; en 1862 ce comté tient le premier rang pour cette production, (5) ce qui explique cette aisance dont parle Eugène Lapointe.

Ce dernier est né du mariage de François-Xavier Lapointe et de Léocadie Guérin. Son père qui ne fréquente l'école que six mois sait à peine lire et signer son nom, d'ailleurs, cette école ne dure que ce court temps. "Sa mère, avait appris à lire d'un maître bénévole qui enseignait en passant d'un endroit à l'autre durant quelques mois, juste pour apprendre aux enfants à lire au moins l'écriture "moulée". Son père, écrit-il, plus tard, était le plus aimable des compagnons. Enjoué, spirituel, causeur intarissable, il intéressait, égayait, mettait partout du soleil." (6) En 1867 le jeune Eugène commence ses études élémentaires à l'école du rang nord est de la rivière Malbaie, rang long de cinq milles et il n'y a qu'une école. A partir de sept ans il doit parcourir, hiver comme été, quotidiennement, une distance d'environ deux milles et demi aller et retour, pour puiser les premiers rudiments de la science et "réciter ses leçons". A huit ou neuf ans, il peut déchiffrer assez l'écriture "à la main", pour lire à son père les documents et les lettres colligraphiés venant du gouvernement. Car son père, à ce moment, est conducteur en chef des travaux de construction du chemin des Marais. Il semble que le petit Eugène manifeste très tôt une grande application dans ses études et même des dons d'orateur. Lors d'une distribution des prix de fin d'année il s'est, semble-t-il surpassé dans un petit boniment, sa vieille institutrice d'alors, Agathe Claveau, heureuse et épatée, le prend dans ses bras et l'embrasse en disant: "Eugène, mon petit, un jour tu seras prêtre". Plus tard, racontant ce fait à un ami il ajoute d'un air malicieux qui lui est coutumier: "La brave Agathe avait prophétisé". (7)

En septembre 1874, il entre au Séminaire de Québec pour y faire ses études classiques. Charlevoix faisant partie du diocèse de Québec, ce qui explique que cet étudiant ne songe pas à s'inscrire au Séminaire de Chicoutimi, fondé en 1873 par le curé Dominique Racine. D'après les annales du Séminaire de Québec, Eugène Lapointe se révèle un élève sérieux, aimant peu à jouer, préférant plutôt discuter avec des compagnons plus âgés. Son cours d'études est particulièrement brillant. Il remplit les fonctions de secrétaire et président de l'Académie St-Denis. Il garde un excellent souvenir de certains prêtres du Séminaire, "de ses éducateurs de marque, de ces pédagogues avertis." (8)

Parmi ses maîtres, il faut signaler Louis-Nazaire Bégin qui est directeur du Petit Séminaire de 1876 à 1879 et 1880-1881, et préfet des études de 1880 à 1882. Eugène Lapointe sert la messe de ce prêtre à cinq heures du matin pendant quatre ans: "Directeur et préfet, M. Bégin apporte dans l'exercice de ces importantes fonctions d'abord son prestige de prêtre puis, savant et érudit, de gentilhomme accompli, sa rare distinction de langage et de manières, puis son amour de la jeunesse et son zèle apostolique. Il avait le respect de tous... Son action éducatrice s'exerçait peut-être de préférence sur les individus dans sa chambre. Là, dans ses leçons, ses avis, ou ses remontrances, se manifestaient sa connaissance du coeur humain, son tact exquis, la sagesse de sa direction. Rien ne lui échappait des défauts et des qualités de chacun, des dangers de diverses sortes auxquels l'un ou l'autre était exposé. Il savait prévenir, défendre

ou protéger, avec clairvoyance et fermeté, en variant les moyens selon le tempérament ou les dispositions de chacun. Sa méthode était à base de vertu, de sens d'observation et de jugement. Il ignorait peut-être ce qu'on appelle aujourd'hui, la psychanalyse, la théorie de Freud, mais il connaissait le coeur humain et sa vaste et profonde culture classique lui donnait le sens de la mesure et des nuances. Au surplus, il était prêtre, prêtre accompli, donc apôtre et disciple du plus grand éducateur de tous les temps: Notre-Seigneur Jésus-Christ." (9)

Pour Mgr Lapointe, l'abbé Bégin n'éprouve pas toute la description de l'éducateur de l'époque, il est un des membres les plus distingués du clergé canadien du XIXe siècle. Il faut aussi retenir le nom de Mgr Thomas-Étienne Hamel, supérieur du Séminaire de Québec et recteur de Laval, durant trois ans d'études d'Eugène Lapointe. L'éloge qu'il en fait plus tard dans ses Mémoires inédits mérite, semble-t-il, d'être relaté. Mgr Hamel "était une personnalité de tout premier plan. Il incarnait le Séminaire de Québec. Nous l'écoutions comme un oracle. Nous le vénérions comme un saint. Sa science et sa vertu lui valaient ce double hommage. Il était la charité personnifiée. Son désintéressement, son esprit de pauvreté, son activité si évidemment apostolique, même en dehors du Séminaire, sa profonde piété, sa tenue si parfaitement cléricale, tout l'ensemble de sa personne et de sa vie journalière, lui conféraient une autorité telle et lui attireraient une si grande estime que jamais je n'entendis à son sujet la moindre critique de la part des écoliers. La prudence, la sagesse de sa direction étaient appréciées universellement... Esprit supérieur, grande âme, coeur d'or, tout ceci élevé, purifié, enobli par la grâce d'un sacerdoce dont il n'oublia jamais la sublimité et les responsabilités... Je dois avouer que le souvenir de ses leçons et de ses exemples ne contribua pas peu à me déterminer à devenir prêtre et qu'il me fut une lumière dans la suite, que de fois je me suis dit: je serai prêtre comme M. Hamel. Je crois pouvoir ajouter, que si je me suis occupé dans ma vie plus particulièrement peut-être des pauvres, des petits, des ouvriers, le souvenir de M. Hamel ami des pauvres, des humbles, pauvre lui-même, y fut pour une bonne part. Je n'ai jamais convoité l'argent pour moi-même. Si la tentation m'en était venue, j'en aurais rougi en pensant à Mgr Hamel et à Mgr Racine, son condisciple, tant ces deux hommes, en particulier, révélaient à mes yeux le caractère du vrai prêtre, disciple du Maître qui n'avait pas où reposer la tête." (10)

Et la liste continue de ces éducateurs remarquables. Pour terminer sur cette influence de ses maîtres, Mgr Lapointe ajoute que "toute ma pédagogie se résumait à les reproduire le mieux possible dans ma personne et dans mes procédés. Et si dès lors je peux exercer dans l'oeuvre de l'éducation au Séminaire de Chicoutimi quelque influence heureuse, c'est à mes maîtres distingués que je le dois." (11) Ce prêtre au soir de sa vie, scrutant ses souvenirs d'écolier, écrit "voici un fait que je considère indéniable: c'est que le Séminaire de Québec a formé un clergé particulièrement remarquable, sinon toujours par sa science, au moins par la pureté de sa vie, son zèle a-

postolique, son esprit sacerdotal et sa rare distinction. Je cherche un clergé meilleur dans son ensemble et je n'en trouve pas. Des méthodes d'éducation qui ont atteint ce résultat n'étaient déjà pas si déficataires assurément." (12) Cet éloge peut sembler exagéré mais déjà Eugène Lapointe admet, à l'époque, que le règlement du petit Séminaire de Québec est surtout propre à former de futurs prêtres mais peut-être pas suffisamment adapté à la formation d'homme du monde, entendons les laïcs. Ces réflexions et même cet amour de complaisance envers ses éducateurs, ne naissent certes pas de la quantité de connaissances intellectuelles accumulées durant les huit années du cours classique.

Pourquoi s'arrêter si longuement sur ces témoignages et ne pas chercher plutôt à mieux connaître les études, les programmes d'études, les manuels et la pédagogie en usage au Séminaire pour mieux juger la formation intellectuelle de cet étudiant? Il ne faut pas nier la valeur et les résultats d'une telle recherche, encore très fragmentaire, il faut l'avouer. Mais ces témoignages, qui peuvent être corroborés par tant d'autres, sont très révélateurs plus peut-être que les cours dispensés par des maîtres fort peu préparés pédagogiquement. Témoignages révélateurs de l'influence de ces différentes personnalités qui ont marqué tant de générations de jeunes pour le mieux et pour le pire! Comme le souligne Mgr Lapointe, ces éducateurs ne sont pas spécialistes de la psychologie et ne cherchent sans doute pas à mieux définir et évaluer leurs actes pédagogiques, ou la souplesse de leurs stratégies d'enseignants, mais ils sont maîtres dans l'art — et peut-être la science — de la formation humaine et cet objectif à tout de même contribué à former de belles personnalités. Bien des vocations sont nées de ce contact intime, humain entre maîtres et élèves, ces maîtres servant souvent de modèles à cette époque. N'était-ce pas aussi dans la psychologie de ces adolescents de suivre l'un ou l'autre de ces maîtres suivant leur goût, leur tempérament, leur idéal? La vocation sacerdotale de cet étudiant naît sous une telle influence. Sans doute ce seul facteur ne peut suffire à former une décision définitive mais c'est déjà un élément valable. Il en est ainsi de sa vocation sociale. La vocation sacerdotale ou religieuse est considérée à cette époque comme un appel spécial mais Dieu se sert toujours d'instruments humains pour la faire éclore et progresser; ces "prêtres accomplis" remplissent fort bien ce rôle.

Dans le cheminement de toute vocation, combien de ces instruments sont déterminants et efficaces? Cependant cette influence de ces éducateurs n'est pas dominatrice, elle laisse agir la grâce et la liberté de l'étudiant caressant le désir de devenir prêtre. C'est ainsi qu'à la fin de ses études classiques, Eugène Lapointe hésite et songe à embrasser la carrière du droit. Il caresse même l'idéal de consacrer une partie de sa vie, de ses talents et de ses énergies à la politique, ambitionnant de devenir, un jour, premier ministre de la province de Québec. C'est sans doute une belle vocation sociale que celle de se consacrer à la promotion de la collectivité canadienne-française et ce à la fin d'un XIX^e siècle assez troublé par le conflit politico-religieux. Il semble aussi que des offres lui sont faites à ce moment d'aller étudier

les lettres à Paris. Les documents ne nous révèlent pas — ni les Mémoires d'ailleurs — l'état d'âme de ce beau et brillant finissant, tiraillé entre une carrière libérale promise à des résultats positifs et enviables et celle de faire partie de ce clergé canadien-français "populaire", bien considéré "orthodoxe, pieux, discipliné, mais ne brillant pas par son imagination pastorale." (13) Peut-être a-t-il déjà prévu l'immense champ d'apostolat social qui s'ouvre devant lui, oeuvre qui sera à même de canaliser toutes ses énergies de jeunesse et qui lui permettra d'exploiter les dons si riches et variés de sa personnalité? Il peut peut-être pressentir que l'Eglise québécoise est mal préparée à comprendre les aspirations ouvrières "et qu'il peut alors contribuer aux efforts des premières années du siècle." (14)

De toute façon, Eugène Lapointe décide à entrer dans l'état ecclésiastique en septembre 1882, Il reçoit l'ordre de se rendre à Chicoutimi, auprès de son nouvel évêque Mgr Dominique Racine. Car le diocèse de Chicoutimi, fondé en 1878, a englobé le comté de Charlevoix et les aspirants au sacerdoce appartiennent de droit au nouveau diocèse. Cette séparation de Québec lui est un grand sacrifice car le clergé et les fidèles de Charlevoix sont beaucoup plus près de Québec que de Chicoutimi. Immédiatement, comme c'est la tradition, le jeune séminariste reçoit une carte de route bien chargée. Commence pour lui une longue et fructueuse carrière d'éducateur. Dès septembre, il est chargé de l'enseignement de la philosophie et des mathématiques. Endossant la soutane, il devient vite accaparé par les multiples tâches qui attendent un jeune clerc de l'époque. Il est professeur de 1882 à 1886, surveillant de 1883 à 1886.

De son entrée au Grand Séminaire, l'abbé Lapointe a une impression assez favorable car il y retrouve quelques vieilles connaissances, tels Messieurs Delamarre, Louis Gagnon, Georges Gagnon. Comme compagnons d'entrée il y a Messieurs Mathias Tremblay, Arthur Guay, Abel Tremblay, Ovide Larouche, Joseph Renaud, Ernest Gauthier. L'entrée est surtout marquée par une visite de l'évêque Mgr Dominique Racine qui loge encore à ce moment dans son cher séminaire. "Je vois encore Mgr Racine debout derrière son "bureau", écoutant le discours de présentation de M. Bouges, directeur du Grand Séminaire, et nous adressant l'un de ces "petits mots" pleins de cœur et de paternels conseils dont il avait le secret. Comme nous sortions et que j'étais le dernier il me donne une petite tape sur la tête en me disant: "n'est-ce pas, ça vous prend tout, mon petit?". Ce fut sa première et dernière caresse". (15)

Qui est ce chanoine Bouges, directeur des séminaristes de 1880 à 1883? Ce chanoine honoraire d'Antioche et vicaire général de l'archevêque de Mossoul est un parisien dont le père fut longtemps attaché à la personne de Mgr Garibaldi, nonce apostolique à Paris. Après avoir exercé son ministère en France, il devient professeur de Belles-Lettres à Constantinople de 1869 à 1880. A ce moment, par l'intermédiaire d'un neveu étudiant à Québec, il offre ses services à Mgr Taschereau qui le dirige aussitôt vers Chicoutimi. Il séjourne donc trois ans à Chicoutimi, retournant en France en août 1883 après une crise d'apo-

plexie. (16) "Mgr Bouges parut à tous, semble-t-il, comme un envoyé du ciel. Il s'impose tout de suite à l'attention et même à l'admiration... Une certaine érudition, une conversation émaillée de beaucoup d'esprit, un parfait savoir-vivre, des moeurs cléricales irréprochables, bref, un ensemble de belles qualités d'esprit et de coeur, jointes à une culture générale plutôt rare dans son nouvel entourage, lui retinrent rapidement au Séminaire et en ville, un grand crédit. Il lui manquait deux choses importantes: la science et la discipline." (17) Ce jugement de Mgr Lapointe se termine sur une note assez sévère, mais juste puisque, à la demande du supérieur M. Fafard, Mgr Racine fait enquête sur la situation au Grand Séminaire et les plaintes des séminaristes ne recevant pas une formation intellectuelle sûre et ordonnée. Mais à la suite de bien d'autres éducateurs de son temps, il laisse le souvenir "d'un grand esprit sacerdotal et d'une sincère piété." (18)

Il est remplacé alors par l'abbé Anicet-Hilalre Moreau. (19) A l'arrivée de l'abbé Eugène Lapointe trois prêtres dominant dans l'orientation du Séminaire: les abbés V.-A. Huard, J.-F. Roy et D.-O. Dufresne. Ces trois prêtres déploient beaucoup de dévouement, d'amour pour cette maison d'éducation qui a dix ans d'existence; leur travail acharné, leur abnégation, leur esprit sacerdotal ainsi que leurs réelles aptitudes pour l'enseignement des sciences et des lettres sont déjà remarquables. Cependant il semble que ce triumvirat empêche le supérieur M. Fafard de consolider l'oeuvre de Mgr Dominique Racine; pourtant M. Fafard "avait des idées en éducation comme dans tout le reste, il était homme d'action et de ressources". (20)

La vie du séminariste de ce temps est assez austère, tissée d'endurance, de renoncement et de sacrifice. Les études sont longues, les vacances courtes et rares, les congés "extraordinaires". Les manières de vivre sont simples, frugale la nourriture et sévère la discipline qui régit les étudiants. La pauvreté du Séminaire de Chicoutimi est assez grande en 1882; dans l'ordre matériel c'est même misérable. Cependant, prêtres, professeurs et écoliers sont heureux, d'une gaieté parfois bruyante. Ce qui frappe surtout le nouveau séminariste et même le fait souffrir, est la méthode des punitions corporelles alors en vigueur et même en honneur. La discipline ne peut être qu'imposée, tel est le concept général comme à l'armée. Il en résulte que la confiance entre maîtres et élèves n'existe presque pas. Le maître de salle fait figure de pion ou de gendarme pour lequel on n'a trop souvent ni considération ni estime. "Régime répressif qui comportait sans doute de bien graves inconvénients, mais par contre combien propres à tempérer les caractères, l'austérité et le respect de la discipline dont ce régime s'inspirait". (21) C'est sans doute pour améliorer cette situation que, devenu prêtre éducateur, il mettra en application les méthodes de Dom Bosco, dont le but est de rapprocher maîtres et élèves. C'est ce milieu dans lequel, le séminariste Eugène Lapointe doit à la fois poursuivre ses études théologiques, dispenser des cours de philosophie et de mathématiques et de remplir la difficile fonction de surveillant.

Le supérieur du Séminaire de Chicoutimi de 1882 à 1889, est l'abbé Ambroise-Martial Fafard; c'est le personnage le plus considérable après le fondateur Mgr Dominique Racine. Son talent de financier et d'administrateur décide, semble-t-il, l'évêque à le nommer curé de la cathédrale et supérieur de son séminaire. "Par ailleurs, c'était un homme instruit, d'esprit très ouvert, possédant bien sa théologie morale, l'histoire universelle, celle de l'Eglise en particulier... Grand lecteur, il se tenait au courant de tous les faits contemporains dans toutes les parties du monde. Les luttes d'idées le passionnaient et il prenait partie résolument et irréductiblement. Il était tout d'une pensée. Ultramontain en France et au Canada. Conservateur en politique canadienne... M. Fafard avait le verbe haut et abondant, le rire bruyant. Esprit caustique et mordant, sa conversation s'émaillait de bons mots, de plaisanteries quelque fois un peu lourdes, d'anecdotes, de rapprochements qui la rendaient vivante et somme toute très attachante." (22)

Contrairement à ce qu'on peut croire aujourd'hui, la formation d'un abbé au Séminaire de Chicoutimi est personnelle vers la fin du XIXe siècle. Ces séminaristes exerçant des fonctions aussi accaparantes que professeur et surveillant, ont bien peu de temps à consacrer à leurs études théologiques. Le cours consiste en des conférences et en l'interprétation plus souvent personnelle des manuels en usage. Cependant ces étudiants, entourés de prêtres "accomplis" et d'éducateurs dévoués, suivent l'exemple et la tradition; remplis certes de bonne volonté, ils observent néanmoins avec une admirable fidélité, le Règlement tracé pour eux par le fondateur et l'évêque du jeune diocèse. Par le fait de choisir l'état clérical, ils doivent s'improviser professeurs dans de nombreuses disciplines et autodidactes dans leur formation théologique.

Quatre années de ce régime terminées, l'abbé Eugène Lapointe est ordonné prêtre dans l'église de Baie-Saint-Paul par Monseigneur Dominique Racine, le 1er août 1886. Ayant manifesté sans doute des aptitudes d'éducateur, il est de nouveau nommé professeur en philosophie au Petit Séminaire en septembre de la même année. Très tôt aussi on lui confie des charges importantes. En 1887, il est nommé Directeur des élèves et Préfet des études, charges qu'il exercera jusqu'en 1891.

A cette date Mgr L.-N. Bégin deuxième évêque de Chicoutimi, préoccupé lui aussi de l'organisation de la direction et des études de son Séminaire décide d'envoyer l'abbé Eugène Lapointe poursuivre des études supérieures en philosophie à Rome. Cet étudiant de plus de trente ans se propose bien de ne pas se borner à des études de philosophie et de théologie. Car "plusieurs années d'expérience dans la direction et l'éducation de la jeunesse, ses relations au Canada avec des personnes de tout rang déjà lui ont ouvert les yeux sur les problèmes sociaux qui se posaient à ce moment. C'est d'ailleurs le début réel de sa "vocation sociale". L'encyclique "Rerum Novarum" de Léon XIII, parue le 15 mai 1891, l'a vivement frappé. Il voit déjà clairement qu'à des besoins nouveaux il faut pourvoir par des institutions et des

méthodes nouvelles. L'abbé Eugène a suivi le mouvement commencé déjà en Europe, mais il l'a suivi de loin. Il désire maintenant le voir sur place, en constater les résultats. Il décide de faire une étude d'observations durant ses vacances d'étudiant.

Jean-Claude Drolet,
Directeur au Module Histoire UQAC
Directeur de la SHS.

- (1) Paul Maréchal, *Initiation à l'histoire par le document*, p. 23.
- (2) O.-D. Simard, *Alma-Mater*, mai-juin 1936.
- (3) A.S.H. Mgr Eugène Lapointe, *Mémoires*, pp. 5,7.
- (4) *Ibid.*, p. 11.
- (5) Raoul Blanchard, *L'Est du Canada Français*, t. 1, pp. 348-349.
- (6) Mgr Eugène Lapointe, *Mémoires*, pp. 37,49.
- (7) R. Desgagné, *Mgr Eugène Lapointe, 1860-1947*, dans *Saguenayensia IV*, 6(1962), 135.
- (8) Mgr E. Lapointe, *Mémoires*, p. 265.
- (9) *Ibid.*, pp. 257, 259, 265.
- (10) A.S.H. E. Lapointe, *Mémoires*, pp. 265, 267, 269.
- (11) *Ibid.*, p. 275.
- (12) *Ibid.*, p. 277.
- (13) P. Savard, *La vie du clergé québécois au XIXe siècle*, Recherches Sociographiques, VIII, 3 (1967), p. 272.
- (14) *Ibid.*, p. 272.
- (15) A.S.H.S. Mgr E. Lapointe, *Mémoires*, p. 109.
- (16) A.S.C. *Annales du Séminaire de Chicoutimi*, 11 (1881-1883), p. 291.
- (17) A.S.H.S. Mgr E. Lapointe, *op. cit.*, p. 131.
- (18) *Ibid.*, pp. 135.
- (19) A.S.C. *Délibérations du Conseil du Séminaire de Chicoutimi. 1 (1883-1912)*, 10.
- (20) A.S.H.S. Mgr E. Lapointe, *Mémoires*, p. 151.
- (21) A.S.H.S. Mgr E. Lapointe, *Mémoires*, p. 173.
- (22) *Ibid.*, pp. 117, 119.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Aurons-nous un dictionnaire des noms géographiques de notre région ?

Nous le voulons. Il est commencé depuis longtemps. Dès les premières années de la Société Historique du Saguenay, un groupe de ses membres, dont l'animateur était le regretté abbé Jean-Baptiste Savard, a fait l'étude de plusieurs de nos noms géographiques et chacun faisait le sujet d'un article publié dans le Progrès du Saguenay. J'ai moi-même entrepris une sorte de dictionnaire donnant succinctement l'orthographe et les applications des noms les plus souvent employés; une liste de 225 a été publiée dans l'Annuaire-Guide du Commerce en 1939 et en 1941. Nous avons publié dans SAGUENAYENSIA (volume 1, No 1, pages 8-9), un relevé des noms de la Côte Nord fait par Mgr René Bélanger et un article de M. Paul Bussières qui en étudiait un certain nombre (volume 6, No 3, pages 63-66), cela pour ne mentionner que ce qui a été publié. Nous n'avons pas pu jusqu'à présent dépasser ces trop modestes ébauches.

Un dictionnaire complet de la toponymie de la région du Saguenay est une entreprise colossale et particulièrement difficile à cause du grand nombre des noms indiens qui ont été conservés et de ceux qui ont été remplacés mais qui longtemps ont été les termes géographiques employés. Nous n'y renonçons pas

pour autant, bien au contraire. Nous avons même fait un pas décisif dans la voie de la réalisation de ce dictionnaire en attachant l'un des vôtres à cette oeuvre.

Nous espérons donc doter un jour notre région de son dictionnaire toponymique.

CHARADE..

Il n'est plus opportun de chercher jusqu'en Chine
Pour trouver mon *premier*; nous avons la machine,
Même la chirurgie, pour nous le procurer.

Chez vous comme chez moi se trouve mon *deuxième*,
Lien, canal et support, à moi comme à vous-même
Vrai, j'en perdrais la tête s'il allait me manquer.

Mon *troisième* est curieux: tout seul il ne dit rien,
Mais avec Pit ou Jos il indique assez bien
Taille courte ou cadet ou simple prénommé.

Mon *dernier* coupe en deux ce à quoi on l'attache,
Donne une bonne note en son lieu: qu'on le sache;
Et mon *tout*, nom de lieu, se trouve au Saguenay.

Nous donnerons un abonnement gratuit à une
personne qui nous donnera la bonne réponse avant
le 28 février.

Son nom sera tiré au sort!...

TRANSPORT GENERAL

Au service du public depuis 1930



TREMBLAY
EXPRESS
LIMITEE

ENTREPOSAGE DEMENAGEMENT

DE CHICOUTIMI A

QUEBEC - MONTREAL - LAC ST-JEAN

CHIBOUGAMAU.

Service télétype, marchandises entièrement
assurées.

JONQUIERE - 547-2141

CONNAISSONS NOTRE LOCALITE

I— Ce qui l'a fait

1. Ses origines

- a) Combien d'années après l'ouverture du Saguenay la colonisation arriva-t-elle ici? Discussion et contrôle des dates.
- b) Qu'est-ce qui l'a retardée? ou avancée?
- c) Quels furent les pionniers? (Liste. Dans quel ordre arrivèrent-ils? D'où venait chacun? Où s'établirent-ils? (Désignation de la place, de la terre...). Ce qu'ils devinrent plus tard...

2. Sa croissance et son développement

- a) Les avantages et les obstacles particuliers que ce développement a rencontrés chez nous. Les péripéties de cette croissance et de ce développement.
- b) L'origine des divers éléments de progrès: routes et ponts, moulins, écoles, églises, fromageries, magasins, industries, organisation municipale, initiatives diverses, etc., etc.
- c) Les artisans de ce développement: pionniers, familles, prêtres, maîtres et maîtresses d'école, hommes de métier, professionnels, hommes publics, artistes et gens habiles, types (avec la contribution spéciale de chacun à l'oeuvre commune).
- d) Les grands événements: feux, inondations, grêles, épidémies, miracles ou faits extraordinaires. Les conséquences de ces faits.

II— Ce qu'elle vaut

3. L'inventaire des valeurs de tous genres que représente actuellement notre localité.

- a) Les terres (Dans le village, les maisons et jardins): Nombre, étendue, état, propriétaire, etc. (Tout compter). — Leur valeur de rendement.
- b) Les industries, grandes et petites: Leur nature, leur rendement, leur histoire, leurs perspectives d'avenir. — Valeur totale.
- c) Le commerce: Marchands et trafiquants, produits exportés et matières importées. — Quantité et valeur.
- d) Les entreprises et les entrepreneurs: Genre, importance, personnel.

- e) Les métiers: Forgerons, menuisiers, tisserands, etc. — Valeur.
- f) Les institutions: Église, couvents, écoles, municipalité.
- g) Les organisations: Routes et ponts, chemin de fer, navigation, pompes à incendie, assurances, sociétés, etc., etc. — Valeur.
- h) Les possibilités de développement pour l'avenir: Ressources naturelles locales non encore exploitées (Terres à ouvrir, savanes, bois, carrières...) Amélioration possible des exploitations existantes. Les projets (s'il y en a).
- i) La population: Nombre, répartition (par profession), développement, qualités propres.
- j) Totalisation des valeurs matérielles.
- k) Aperçu des valeurs morales.

4. La Contribution de notre localité

- a) à la religion (dans la région)
- b) à la patrie
- c) aux missions
- d) aux activités étrangères (prêtres, religieux et religieuses, professionnels pratiquant à l'extérieur, hommes de métier ou de profession faisant particulièrement honneur à leur lieu d'origine dans d'autres parties du pays ou à l'étranger).



Compliments de :

JALBERT LTEE

125 est, rue Racine

CHICOUTIMI

422 est, rue Racine

Hommages de la Compagnie Price Limitée

"DEPUIS 1838. UN NOM DU SAGUENAY"



Dans les chantiers, en 1880.

Votre cordial
magasin à
RAYONS

 **SIMPSONS-SEARS**

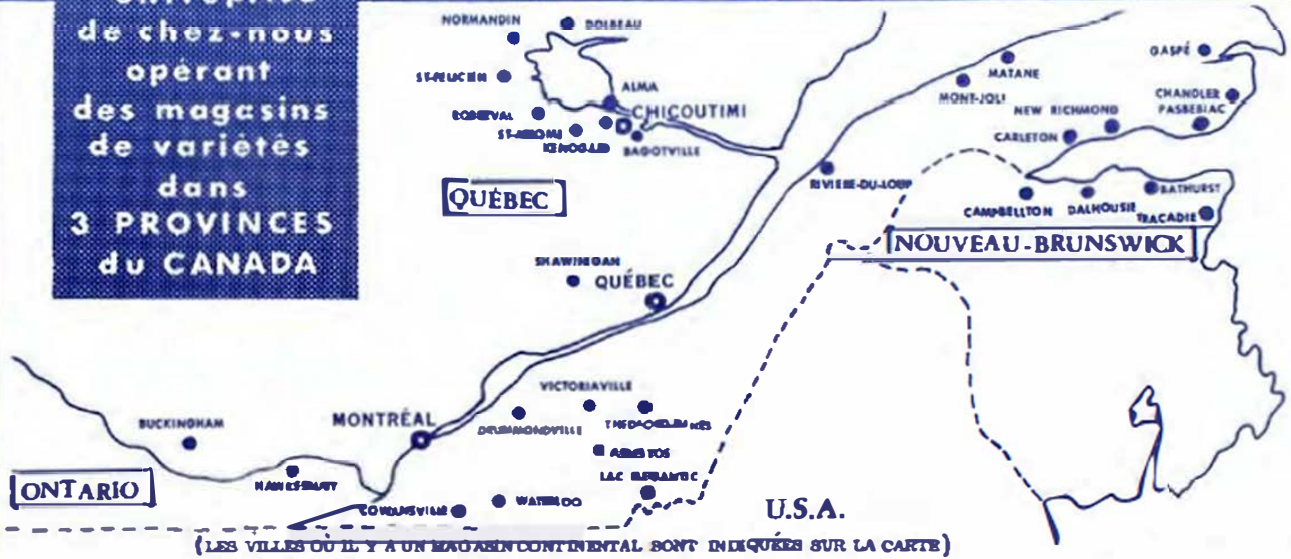


**SIMPSONS-SEARS, Place du Saguenay
CHICOUTIMI**



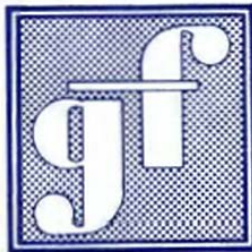
une
entreprise
de chez-nous
opérant
des magasins
de variétés
dans
3 PROVINCES
du CANADA

LES MAGASINS CONTINENTAL LTÉE



1904

1971



gagnon

FRERES

Plus de soixante-cinq ans de progrès au service du public.